PROJET D'INVESTISSEMENT POUR LA RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST (WACA ResIP 1 et 2)

****

GUIDE D'INTEGRATION DU GENRE DANS LE PROJET WACA RESIP

Février 2024

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX **3**
LISTE DES FIGURES **4**
SIGLES ET ABREVIATIONS **5**
RESUME **6**
I. INTRODUCTION **7**
1.1. Contexte 7
1.2. Description du Projet WACA 8
1.3. Objectifs du guide 10
1.4. Public cible 10
II. LES ENJEUX LIES A L'INTEGRATION DU GENRE DANS LE PROJET WACA RESIP **11**
III. LES POINTS D'ENTREE DU GENRE DANS LA COMPOSANTE REGIONALE **12**
3.1. L'Observatoire régional du littoral 13
3.2. Le Système d'alerte précoce 13
3.3. Le renforcement des politiques et règlementations nationales et régionales pour la résilience côtière et marine 14
3.4. La planification spatiale marine 14
3.5. L'engagement citoyen et la mobilisation de la société civile pour la résilience côtière et marine 15
3.6. Renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre 15
3.7. Suivi-évaluation au niveau régional 16
3.8. Communication régionale du WACA ResIP 16
IV. LES POINTS D'ENTREE DU GENRE DANS LA CONCEPTION DES SOUS-PROJETS **18**
4.1. La perspective genre dans les sous-projets d'infrastructures grises de protection côtière 18
4.2. Intégration du genre dans les sous-projets de restauration des écosystèmes 19
4.3. Considérations genre dans les Sous-projets Sociaux-AGR 23
4.3.1. Points d'entrée genre dans la conception des mécanismes de financement AGR 23
4.3.2. Intégration du genre dans la formulation et l'analyse des sous-projets AGR 25
5. LES PISTES D'INTEGRATION DU GENRE DANS LA CONCEPTION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES **30**
5.1. Screening environnemental et social 30
5.2. Intégration du genre dans les EIES 31
5.2.1. Description du Projet 31
5.2.2. Description du milieu récepteur 32
5.2.3. Analyse des impacts et mesures d'atténuation 33
5.2.4. Surveillance et suivi environnemental 34

6. GENDER MAINSTREAMING DANS LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET 36

6.1. Directives techniques genre pour la conception des stratégies de communication sociale 36

6.2. Considérations genre dans la mise en œuvre des stratégies de communication sociale 38

6.3. Messages clés attentifs au genre 39

7. PLANIFICATION ET SUIVI-EVALUATION SENSIBLE AU GENRE 40

7.1. Programmation des activités 40

7.2. Suivi et reporting du Projet 41

7.3. Points d'entrée genre dans le cadre des résultats du Projet WACA ResIP 42

7.4. Evaluation et capitalisation 46

Bibliographie 48

Glossaire 49

Annexe 1 : questions directrices sur l'intégration de la perspective genre dans la formulation des sous-projets AGR 50

Annexe 2 : audit genre sommaire des promoteurs de sous-projets 51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: intégration du genre dans la conception des ouvrages de protection côtière 18

Tableau 2: analyse genre de la conception des sous-projets de restauration des écosystèmes 20

Tableau 3: Profil d'activité des femmes et des hommes de la Reserve Biosphère Transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal 22

Tableau 4: Considérations genre dans la conception des mécanismes de financement 23

Tableau 5: Exemples d'objectifs et d'indicateurs d'impact sensibles au genre pour un mécanisme de financement 25

Tableau 6: Questions directrices sur l'intégration de la perspective genre dans la formulation des sous-projets AGR 50

Tableau 7: Questions directrices et outil d'analyse des parties prenantes 28

Tableau 8: Questions genre dans les formulaires de screening E&S 30

Tableau 9: Aspects genre dans la description du sous-projet 32

Tableau 10:: liens entre les risques environnementaux et sociaux et le genre 34

Tableau 11: Indicateurs genre de suivi d'un PGES 35

Tableau 12: Points d'attention dans la conception des stratégies de communication sociale 36

Tableau 13: Intégration du genre dans la mise en œuvre des stratégies de communication sociale 38

Tableau 14: matrice des priorités 41

Tableau 15: Grille de capitalisation des sous-projets d'investissements prenant en compte le genre 47

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Structuration des composantes du WACA ResIP 9
Figure 2: Enjeux de l'intégration de la dimension genre dans le projet WACA ResIP 11
Figure 4: Etapes d'intégration du genre dans la formulation et l'analyse des SP-AGR 25
Figure 5: Cadre d'analyse du triple rôle des femmes dans la description du milieu récepteur 33

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activité Génératrice de Revenus
AFD	Agence Française de Développement
APS	Avant-Projet Sommaire
APD	Avant-Projet Détaillé
AES	Analyse Environnementale Initale
BOAD	Banque Ouest-africaine de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
EAS	Exploitation et Abus Sexuels
EESS	Evaluation Environnementale Sociale Stratégique
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Côtières
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HS	Harcèlement Sexuel
NIES	Notice d'Impact Environnemental et Social
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PTBA	Plan de Travail Annuel et Budgétisé
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIG	Système d 'Information Géographique
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-africaine
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
RAMPAO	Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
ORLOA	Observatoire du Littoral Ouest-africain
UGP	Unité de Gestion de Projet
VBG	Violences Basées sur le Genre
WACA	West Africa Coastal Areas Management Program

RESUME

Le présent guide sur l'intégration du genre vient compléter le panorama des outils et instruments de sauvegardes sociales mis en place par le Bureau d'Appui Régional (BAR) du Projet WACA ResIP 1&2 pour faciliter au mieux la prise du genre. Il se veut un outil simple et pratique conçu pour améliorer la compréhension des risques d'inégalités et d'iniquités de genre dans le déploiement des investissements du Projet. Ce document définit des démarches d'intégration du genre avec comme principal objectif, d'outiller ses utilisateurs sur une approche transformatrice dans laquelle les femmes et les hommes sont à égalité de voix dans les instances de prise de décision et dans les processus de gouvernance des initiatives de renforcement de la résilience des communautés aux phénomènes météo-marins et aux conséquences de l'avancée de la mer.

Le guide s'adresse aux spécialistes des Unités de Gestion Pays du Projet WACA ResIP, aux institutions régionales (IUCN, CSE, UEMOA, RAMPAO, CSE, ABC, etc.), aux partenaires d'exécution (agences, ONG, Associations, etc.) et aux entreprises (y compris leurs sous-traitants) exécutant des travaux dans le cadre du Projet.

Les différents utilisateurs trouveront dans ce guide, un outil simple permettant à chaque étape du WACA ResIP, de faciliter le travail d'analyse et de prise en compte du genre dans une approche transformatrice et garantissant une plus grande inclusion sociale et une participation équitable des femmes et des hommes dans la mise en œuvre du Projet.

Le guide situe les enjeux d'intégration du genre dans le contexte du changement climatique et des inégalités structurelles notées dans les dynamiques de développement social, économique et politique dans les sociétés du littoral ouest-africain. Les outils proposés tout au long du document fournissent des lignes directrices pour la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des activités de la composante régionale et traitent à ce titre des enjeux genre dans i) la mise en place de l'Observatoire Régionale du Littoral et des systèmes d'alerte précoce, ii) le renforcement des politiques et règlementations nationales pour la résilience côtière et marine, iii) la planification spatiale marine, , iv) la promotion de l'engagement et la mobilisation de la société civile pour la résilience côtière et marine et v) la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation et de communication au niveau régional. En outre, il est proposé dans ce guide des démarches d'analyse genre et des lignes directrices qui facilitent la compréhension des défis et enjeux à chaque étape de mise en œuvre du projet, permettant ainsi aux acteurs du WACA ResIP d'identifier plus aisément des pistes d'intégration de la perspective genre dans i) la conception des sous-projets d'investissements physiques et sociaux, ii) le design des études environnementales et sociales, iii) la mise en œuvre de la stratégie de communication sociale ainsi que dans iv) la conception et l'implémentation du système de suivi-évaluation et de capitalisation du Projet.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Les zones côtières constituent l'épine dorsale des économies des pays du littoral ouest-africain avec d'importantes activités halieutiques, industrielles, touristiques et portuaires. Les changements climatiques et le développement des activités anthropiques augmentent leur vulnérabilité en raison des impacts associés sur l'agriculture, sur la qualité de l'eau et sur les services écosystémiques. Les phénomènes de désalinisation des terres agricoles, d'érosion des côtes et des inondations des zones humides basses littorales seront davantage exacerbés par les changements climatiques.

D'après les résultats du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les effets des changements climatiques varient selon les régions, les générations, l'âge, les classes sociales, les groupes de revenus et les sexes. Les populations les plus vulnérables et les plus marginalisées seront les plus touchées par ces effets et auront donc le plus besoin de stratégies d'adaptation pour y faire face. En effet, il est de plus en plus évident que les femmes sont particulièrement touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques tant elles dépendent plus que les hommes des ressources naturelles et ont moins accès aux opportunités de développement dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie.

La prise en compte intégrale du genre dans les opérations financées par la Banque mondiale occupe, dans cette optique, une place importante dans le déploiement des politiques de sauvegardes conçues pour éviter, réduire, mitiger et compenser les impacts potentiels des projets de développement comme le Programme de gestion du littoral ouest-africain (West Africa Coastal Areas Management Program - WACA). Le cadre Environnemental et Social adopté en 2018 définit ainsi des directives visant à protéger les communautés et les personnes vulnérables contre les risques et à promouvoir des investissements moins générateurs de dommages (do-not-harm). La stratégie genre 2024-2030 de la Banque mondiale met dans cette perspective un accent singulier sur l'ambition audacieuse d'accélérer l'égalité des sexes pour un avenir durable, résilient et inclusif. Elle considère l'égalité de genre pour tous comme essentielle au développement mondial et s'articule autour des trois objectifs stratégiques ci-après :

- **Bien-être fondamental** : mettre fin à la violence basée sur le genre et accroître le capital humain
- **Participation économique** : élargir et favoriser les opportunités économiques.
- **Leadership** : engager les femmes en tant que leaders

Les investissements envisagés par le projet WACA ResIP présentent, par ailleurs, des risques substantiels en termes de déplacement involontaire des communautés, d'expropriation foncière, de dégradation de la santé et de la sécurité des populations dans les zones tampons des travaux programmés, de pertes d'habitats et d'actifs économiques par les personnes affectées. Les femmes et les ménages à faibles revenus, plus que les autres catégories sociales, sont généralement plus affectés par ces risques qui accentuent leur vulnérabilité et leur exclusion des dynamiques de développement économique et social.

L'intégration du genre dans le Projet WACA ResIP s'inscrit ainsi dans une double perspective de gestion des risques différenciés sur les communautés hôtes et de bonification des impacts positifs

des investissements de manière à renforcer l'autonomisation socio-économique des femmes et des groupes historiquement marginalisés dans les interventions de développement. En effet, le littoral ouest-africain reste encore caractérisé par un environnement social fortement marqué par des déterminants socio-culturels, des normes socialement acceptées et des stéréotypes de genre à l'origine des inégalités multidimensionnelles, affectant différemment le statut social, économique et culturel des femmes et des hommes. Ces inégalités de genre, profondément ancrées dans les zones côtières, doivent être bien appréhendées et prises en compte dans la conception, l'implémentation et le suivi-évaluation des sous-projets de renforcement de la résilience communautaire.

Dans un tel contexte, la question de la prise en compte du genre dans les différentes composantes du Projet reste un impératif pour identifier les vulnérabilités attribuables aux inégalités de genre, analyser les enjeux sous-jacents des interventions qui rendent certains individus plus vulnérables que d'autres, favoriser des processus d'engagement inclusifs et équitables du point de vue du genre pour les parties prenantes de manière à impliquer les femmes et les hommes, y compris les représentants de groupes marginalisés et s'assurer de la distribution équitable des ressources et des opportunités du WACA ResIP dans les zones d'intervention ciblées dans les différents pays.

Le présent guide sur l'intégration du genre dans le Projet WACA ResIP vient compléter le panorama des instruments de sauvegardes sociales mis au point afin de placer les populations les plus vulnérables aux effets dévastateurs de l'érosion côtière au cœur des réponses multiformes apportées par le Projet. Il se veut un outil simple et pratique conçu pour mieux comprendre les besoins et les contraintes des femmes comme des hommes et permettre aux Unités de Coordination de gérer au mieux les inégalités et iniquités de genre à travers une approche transformatrice dans laquelle les femmes et les hommes sont à égalité de voix dans les instances de prise de décision et dans les processus de gouvernance des initiatives de renforcement de la résilience des communautés aux phénomènes météo-marins et aux conséquences de l'avancée de la mer.

1.2. Description du Projet WACA

WACA ResIP (*Western Africa Coastal Areas Resilience Investment Project*) est un projet régional qui intervient au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, à Sao Tome et Principe, au Sénégal et au Togo, avec un coût total initial de 221,70 millions de dollars et financé à hauteur de 190 millions (crédits et subventions) par la Banque Mondiale. Il vise à soutenir le renforcement de la résilience des communautés et des actifs côtiers sur le littoral ouest africain, en améliorant les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des six (06) pays et en réduisant les risques communs auxquels ils sont exposés, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, qu'ils soient similaires dans tous les pays, majoritaires ou de nature transfrontalière.

Le Projet WACA ResIP est structuré autour de quatre composantes dont une composante régionale « Renforcement de l'intégration régionale » gérée par l'UEMOA (C1) et les composantes nationales portant sur (i) le renforcement des politiques et institutions nationales (C2), (ii) la réalisation des investissements physiques et sociaux (C3) ; et (iii) la coordination du projet (C4).

La composante 1 : Renforcement de l'intégration régionale

L'objectif de cette composante est de renforcer les synergies entre les différentes institutions et la cohérence des différentes Politiques de gouvernance des zones côtières au niveau régional, d'appuyer les pays dans la réalisation des investissements socio-économiques, de mettre en place des systèmes d'Observation et d'alerte au niveau régional et de les appuyer dans la mobilisation des financements additionnels.

La Composante 2 : renforcement des politiques et institutions nationales.

L'objectif de cette composante est de renforcer la politique et les institutions nationales et les outils nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie nationale GIZC, la mise en place de l'Observatoire national du littoral, le renforcement du système d'alerte précoce, l'opérationnalisation du Système d 'Information Géographique (SIG) pour le suivi du littoral.

Composante 3 : Investissements physiques et sociaux

Cette composante vise à renforcer les investissements physiques et sociaux nationaux à travers (i) des infrastructures vertes, des infrastructures grises, la réduction de la pollution et la gestion des déchets, et (ii) le développement social et communautaire en appui aux initiatives de relogement planifié. Cette composante finance les investissements côtiers visant (i) à protéger les zones vulnérables contre l'érosion côtière ; et (ii) développer un plan d'engagement citoyen.

Composante 4 : Coordination nationale

Au niveau national, chaque pays bénéficiaire a mis en place un Comité National de Pilotage (CNP), une Unité de Gestion de Projet (UGP), et un Comité Technique (CT) qui assurent la bonne exécution des activités.

La figure ci-dessous présente la structuration des composantes du Projet WACA ResIP à l'échelle régionale et nationale :

Figure 1: Structuration des composantes du WACA ResIP

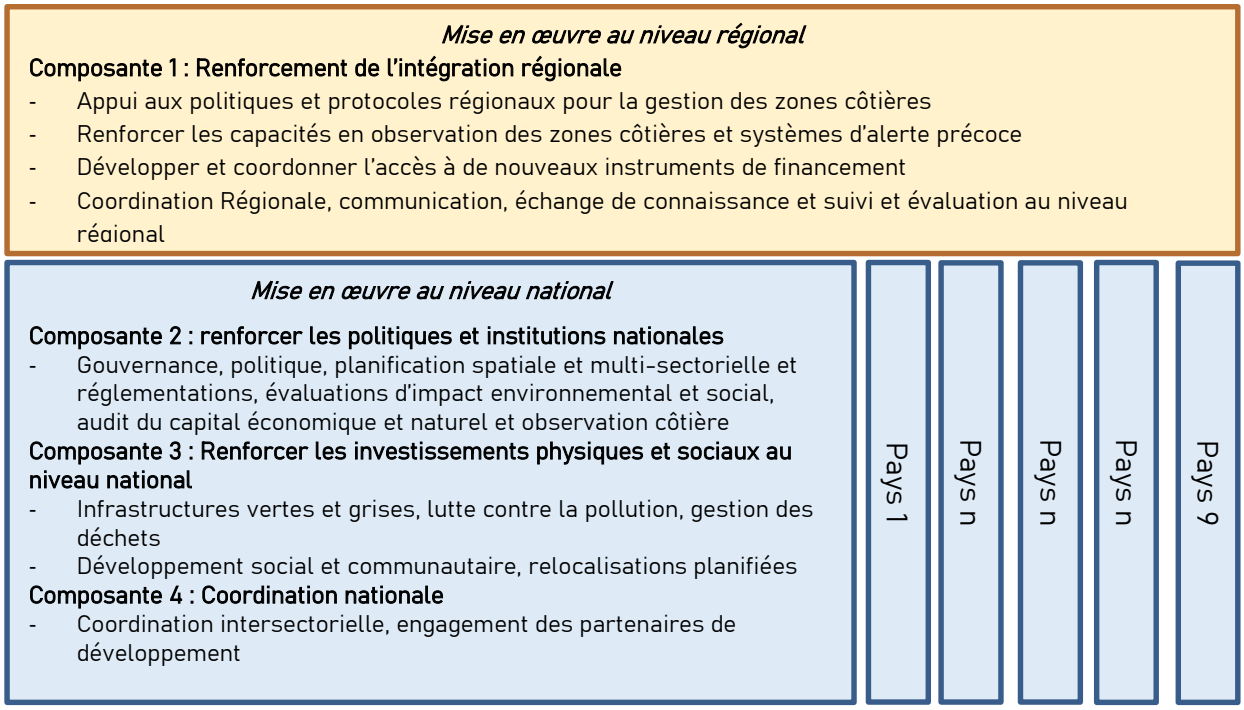

Il ressort de ce descriptif de l'architecture du Projet que les enjeux majeurs en termes d'inclusion sociale et d'intégration du genre sont localisés dans la mise en œuvre des différentes composantes du Waca. Le présent guide se focalisera sur les aspects liés à la gestion des interventions liées à ces composantes dans une approche holistique intégrant les politiques opérationnelles de sauvegardes et des documents stratégiques applicables au Projet WACA ResIP.

1.3. Objectifs du guide

Le guide vise à définir les démarches et les outils d'intégration du genre dans le cadre de la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des sous-projets des composantes du Projet WACA ResIP et contribuer à une prise en compte plus aisée des enjeux et des objectifs stratégiques de l'approche genre.

Plus spécifiquement, il vise à :

- Proposer des points d'entrée genre dans la mise en œuvre de la composante régionale et dans la préparation et la formulation des sous-projets d'investissements physiques et sociaux ;
- Définir les démarches et les orientations pour garantir une approche inclusive dans les processus de conception et d'implémentation des instruments de sauvegardes environnementales et sociales ;
- Fournir les outils d'analyse et d'intégration du genre dans la réalisation des investissements de restauration des écosystèmes, de protection côtière et de renforcement de la résilience socio-économique des communautés ;
- Faciliter le travail d'analyse sexo-spécifique et de prise en compte du genre dans la conception et le déploiement des systèmes de suivi-évaluation des interventions du WACA ResIP ;
- Définir les outils et les activités pertinentes de communication sensible au genre.

1.4. Public cible

Le guide s'adresse aux spécialistes des Unités de Gestion Pays du Projet WACA ResIP (coordonnateurs, experts sauvegardes sociales et environnementales, spécialistes en suivi-évaluation et spécialistes en communication), aux partenaires d'exécution (agences, ONG, Associations, etc.) et aux entreprises (y compris leurs sous-traitants) exécutant des travaux dans le cadre du Projet.

Il est aussi élaboré à l'attention des membres des comités de pilotage à l'échelle nationale et régionale, des bureaux d'étude, des consultants individuels et des firmes chargés de la réalisation des études de faisabilité technique, environnementale et sociale.

Les différents utilisateurs trouveront dans ce guide, un outil simple permettant à chaque étape du WACA ResIP, de faciliter le travail d'analyse et de prise en compte du genre dans une approche transformatrice et garantissant une plus grande inclusion sociale et une participation équitable des femmes et des hommes dans la mise en œuvre du Projet.

II. LES ENJEUX LIES A L'INTEGRATION DU GENRE DANS LE PROJET WACA RESIP

Dans un contexte marqué par les changements climatiques et les inégalités structurels, l'intégration du genre dans le projet WACA ResIP est avant tout un enjeu de développement social, économique et politique avec des implications importantes sur les sociétés du littoral ouest-africain. Au regard de la portée des investissements du WACA ResIP, nous listerons dans les points déclinés dans la figure 2 ci-après, les quatre (04) enjeux clés de la prise en compte du genre :

Figure 2: Enjeux de l'intégration de la dimension genre dans le projet WACA ResIP

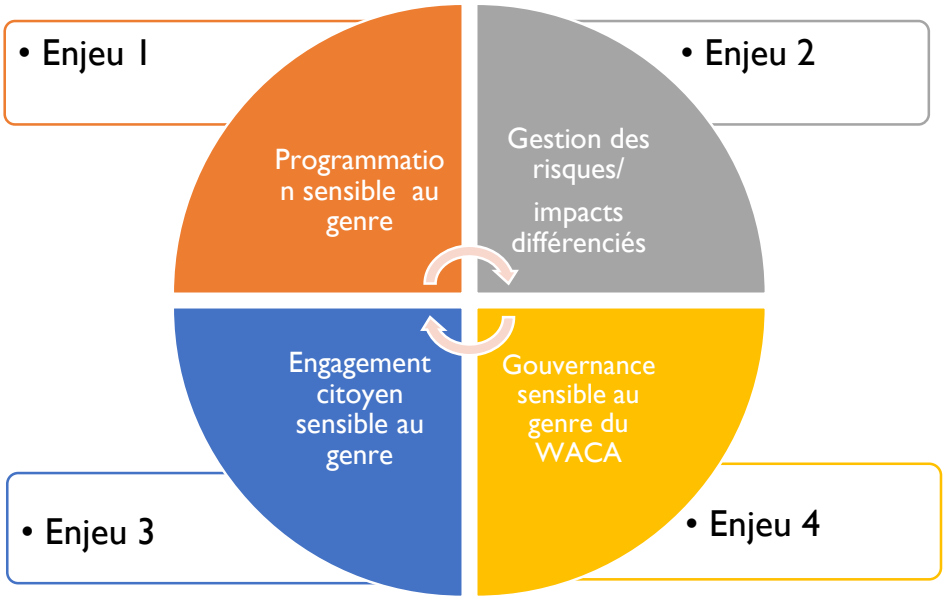

➨ **<u>Enjeu 1 :</u> la programmation et la budgétisation sensible au genre du Projet**

De façon générale, la prise en compte du genre dans les documents d'évaluation du Projet WACA n'est pas assez explicite en dépit du fait qu'une section spécifique à cette thématique ait été consacrée. De même, les analyses des sous-projets d'investissements physiques et sociaux n'adressent pas les questions sexo-spécifiques, les situations différenciées des problématiques abordées et les gaps entre les sexes dans l'accès et le contrôle des ressources, les compétences, les revenus et le degré d'autonomie des femmes et des jeunes. La programmation et la budgétisation sensible au genre constitue ainsi un enjeu important à adresser à travers des exercices de planification annuelle du Projet et la déclinaison des objectifs, des stratégies d'intervention, et d'un mécanisme de suivi et évaluation attentifs au genre.

➨ **<u>Enjeu 2 :</u> la maitrise des risques et des impacts différenciés du projet**

Cet enjeu central trouve son origine dans la nature des interventions du WACA, articulées pour l'essentiel, autour de la résilience des communautés dont les vulnérabilités à l'érosion côtière sont amplifiées par les pouvoirs déséquilibrés entre homme et femme et accentuées par les discriminations et les inégalités de genre. En effet, la cécité aux questions de genre va

indéniablement accroitre les écarts entre les sexes dans l'accès et le contrôle des ressources mobilisées pour améliorer les capacités d'adaptation des ménages exposés à l'avancée de la mer.

L'intégration de la dimension genre est essentielle pour faciliter l'inclusion sociale des ménages vulnérables et lutter contre l'exclusion des groupes et des personnes qui n'ont généralement pas accès à la parole et très souvent à la trappe des mécanismes de consultation et de dialogue social mis en place par le Projet. La maitrise de cet enjeu devra permettre d'éviter tout risque d'exclusion dans les activités et d'accroitre de façon ciblée les investissements sociaux sur les zones et les populations les plus vulnérables en intégrant la spécificité de leurs besoins dans la conception et la mise en œuvre des options d'adaptation et de résilience.

➨ **<u>Enjeu 3 :</u> la promotion de mécanismes d'engagement sensibles au genre**

Un des enjeux majeurs du projet WACA est d'arriver à susciter et structurer le dialogue entre les parties prenantes autour des actions et initiatives de résilience à travers des consultations avec des femmes et des hommes de statuts socio-économiques et caractéristiques démographiques différents pour s'assurer de leur participation effective dans la mise en œuvre du projet. Il s'agira de veiller particulièrement à l'adoption de processus de consultation inclusive et de surveiller à travers un tel processus, la répartition équitable des bénéfices des investissements (infrastructures grises et vertes, financement AGR, services sociaux de base, formations) entre les hommes et les femmes.

➨ **<u>Enjeu 4 :</u> l'intégration de l'approche genre dans la gouvernance du WACA ReSIP**

L'intégration de la dimension genre requiert une capacité technique et organisationnelle stratégique qu'il faut renforcer et renouveler constamment au sein des équipes de pilotage pour permettre aux membres des UGP en premier, de s'approprier de l'approche transformationnelle du genre, de comprendre la complexité des déterminants sociaux qui interagissent sur les dynamiques de développement dans les zones d'intervention, de changer de perceptions sur les facteurs explicatifs des inégalités entre les hommes et les femmes et de mieux saisir comment ces inégalités peuvent renforcer l'exposition de certains groupes sociaux aux conséquences de l'érosion côtière plus que d'autres catégories. Le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du WACA ResIP sur les barrières à l'inclusion sociale dans les zones côtières, les approches, démarches et outils d'intégration transversale du genre constitue, dans cette optique, un enjeu de taille à l'incrémentation du genre dans la gouvernance du Projet.

III. LES POINTS D'ENTREE DU GENRE DANS LA COMPOSANTE REGIONALE

La composante régionale du Projet vise à renforcer la politique d'intégration régionale à travers i) l'harmonisation des politiques de gestion des zones côtières, ii) le renforcement des capacités d'observation des zones côtières et des systèmes d'alerte précoce, iii) l'accès aux instruments de financement et iv) la coordination régionale, la communication et le suivi évaluation au niveau régional. Dans les sections qui suivent, l'accent sera mis principalement sur des directives techniques aux acteurs de mise en œuvre (IUCN WACA/BAR, URG, PNUE- Convention d'Abidjan, CSE, PRCM) qui mettent en évidence pour chaque entité, les enjeux et pistes

d'intégration du genre liés aux principaux produits attendus1 de leurs prestations. La composante régionale du WACA ResIP entend, en effet, mettre en place un observatoire régional du littoral et un système d'alerte précoce, renforcer les politiques et règlementations nationales pour la résilience côtière et marine, améliorer la planification spatiale marine, promouvoir l'économie bleue2, promouvoir l'engagement et la mobilisation de la société civile pour la résilience côtière et marine, renforcer les capacités des acteurs du programme, et mettre en œuvre un système de suivi-évaluation et de communication au niveau régional.

3.1. L'Observatoire régional du littoral

Produits attendus	Directives techniques pour l'intégration du genre
Observatoire régional du littoral mis en place	☞ Désagréger par sexe les indicateurs de suivi des risques côtiers (inondations, pollution, submersion marine, etc.) sur les ménages/communautés. ☞ Prendre en compte les avis des femmes dans la reconstitution des aléas et évènements climatiques ; ☞ Impliquer les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables dans les mécanismes de diffusion des risques côtiers ☞ Evaluer le niveau de connaissance des femmes et des hommes sur les risques des territoires littoraux ☞ Documenter les conséquences du recul du trait de côte sur les activités des hommes et des femmes

3.2. Le Système d'alerte précoce

Produits attendus	Directives techniques pour l'intégration du genre
Système d'alerte précoce fonctionnel	☞ Prendre en compte la dimension de genre, pour collecter, évaluer et partager les données, les cartes et les tendances portant sur les aléas et la vulnérabilité. ☞ Prendre en compte de façon distincte les capacités et les besoins des femmes et des hommes ainsi que les différentes tranches d'âge en matière d'alerte précoce ☞ Intégrer les savoirs traditionnels des femmes dans la prévision des aléas ☞ Veiller à renforcer les capacités/et sensibiliser les hommes et les femmes sur les canaux d'accès et de diffusion inclusive des alertes relatives aux aléas dans les zones côtières ☞ Utiliser des outils de communication appropriés qui permettent d'atteindre au mieux les femmes et les hommes

1 Le choix des produits ou des résultats attendus issus de l'assistance technique des partenaires de mise en œuvre de la composante régionale est opéré en fonction de leur niveau d'importance ou d'implication sur le genre.
2 Le terme « économie bleue » fait référence à l'utilisation durable des ressources naturelles côtières et marines pour la croissance économique et l'amélioration des moyens de subsistance et de l'emploi, tout en préservant l'intégrité et la santé des écosystèmes côtiers et marins.

3.3. Le renforcement des politiques et règlementations nationales et régionales pour la résilience côtière et marine

Produits attendus	Directives techniques pour l'intégration du genre
Les politiques et les règlementations nationales et régionales pour la résilience côtière et marine sont renforcés	☞ Inclure les organisations de défense des conditions féminines dans les consultations sur les textes et lois dans les domaines des aires marines protégées et la conservation de la biodiversité. ☞ Prendre en compte les intérêts stratégiques et opérationnels des femmes et des hommes dans la formulation des politiques de résilience côtière et marine ☞ Evaluer de manière distincte les incidences des lois et textes d'application sur l'accès et le contrôle des ressources/actifs productifs dans les zones côtières par les femmes et les hommes ☞ Systématiser les analyses genre et collecter des données ventilées par sexe dans la formulation des politiques GIZC. ☞ Assurer une allocation équitable des ressources budgétaires au titre du financement des investissements de résilience côtière et marine.

3.4. La planification spatiale marine

Produits attendus	Directives techniques pour l'intégration du genre
Planification spatiale marine	☞ Inclure un Expert en genre et inclusion sociale dans les TDR des études de planification spatiale & marine ☞ Assurer une participation effective et consciente des groupes marginalisés (femmes, jeunes, personnes âgées, migrants saisonniers, pêcheurs, etc.) à travers les processus de consultation qui doivent être culturellement acceptables ☞ Identifier les besoins à court, moyen et long terme aussi bien des femmes que des hommes, des différentes catégories d'âge, en termes d'infrastructures côtières, de services et d'épanouissement (culturel, sportif e de loisirs) ☞ Ventiler les données par sexe, âge, profession, ethnie, etc. dans le cadre des travaux de diagnostic marin & côtier. ☞ Veiller à une déclinaison sensible au genre des axes d'intervention stratégique, des actions et des budgets dans les documents de planification spatiale & marine.

3.5. L'engagement citoyen et la mobilisation de la société civile pour la résilience côtière et marine

Produits attendus	Directives techniques pour l'intégration du genre
L'engagement citoyen et la mobilisation de la société civile pour la résilience côtière et marine	☞ Cartographier les organisations de société civile travaillant sur la résilience des femmes et développer des partenariats sur les questions d'engagement citoyen, de participation, de mobilisation autour des enjeux et thématiques d'intervention du WACA ResIP (planification spatiale, observatoires et SAP, protection côtière, restauration des écosystèmes, pollution plastiques, etc.) ; ☞ Définir des critères de ciblage inclusif des organisations récipiendaires des petites subventions de recherche et veiller à une diffusion équitable de l'information sur les opportunités du WACA ResIP auprès des associations de femmes et de jeunes actives sur le littoral. ☞ Accorder une attention particulière aux propositions de projets qui consacrent des actions telles que le dialogue communautaire sur les problématiques du WACA (pollutions, érosion, etc.), le réseautage et la formation des groupes marginalisés, l'information & la sensibilisation des communautés sur les changements climatiques, la conception d'outils d'éducation digitale sur la gestion du littoral, etc. ☞ Capitaliser les bonnes pratiques et les expériences réussies en matière d'intégration du genre et de renforcement de la résilience des femmes face aux risques côtiers et marins.

3.6. Renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre

Produits attendus	Directives techniques pour l'intégration du genre
Le BAR contribue au renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du Programme WACA	☞ Consulter les femmes et les hommes pour déterminer leurs besoins en formation et ventiler les données du plan de formation par sexe ; ☞ Privilégier si possible la sélection de cabinet proposant des équipes de formateur/rices mixtes. ☞ Prendre en compte le genre dans la fixation des objectifs du plan de formation annuel du Bureau d'appui Régional ; ☞ Impliquer les femmes et les hommes dans la préparation logistique des formations ; ☞ Vérifier si les supports de formation thématique ne comportent pas de stéréotypes ou de terminologies sexistes sur les hommes ou les femmes ; ☞ Ventiler les résultats des évaluations des formations par sexe ainsi que les taux de satisfaction et les résultats du suivi post formation pour voir dans quelles mesures les formations organisées par le BAR ont induit des changements dans l'exécution des activités par les cadres des pays bénéficiaires

3.7. Suivi-évaluation au niveau régional

Le suivi-évaluation est une fonction cruciale assurée par le BAR et occupe une place importante dans la stratégie d'intégration du genre. C'est pourquoi la formulation du document de Projet du ResIP 2 a pris en compte les insuffisances du ResIP1 en matière de genre aussi bien dans la fixation de cibles sexo-spécifiques que dans la détermination des résultats des interventions. Il sera ici question de rappeler les indicateurs cibles (voir encadré[3] ci-après) sensibles au genre qui définissent d'une certaine manière et de façon claire les orientations pour une meilleure prise en compte des femmes et des hommes dans les interventions projetées particulièrement dans le ResIP 2

Les indicateurs de genre inclus dans ResIP2

1. Augmentation des revenus annuels moyens des femmes (objectif final : augmentation de 20 %) (Gambie)

2. Comités de gestion des ressources naturelles avec une participation féminine améliorée (ventilés par pays ; définis comme le nombre de comités qui gèrent les ressources naturelles et qui promeuvent activement la participation des femmes ;

3. Bénéficiaires des activités de renforcement des capacités (ventilés par pays, hommes/femmes)

4. Plans d'urgence mis à jour pour intégrer les femmes dans le processus de prise de décision lors des activités d'intervention en cas de catastrophe

5. Hommes et femmes des zones côtières ayant des opportunités économiques accrues dans les secteurs économiques traditionnels et/ou nouveaux (nombre), dont femmes (%)

6. Hommes et femmes participant à la planification et à la prise de décision sur l'économie bleue (nombre).

En sus de ces indicateurs, il est proposé à la section 7.3 une batterie d'indicateurs attentifs au genre fléchés sur le cadre de résultat du ResIP 1 et qui pourraient plus facilement ressortir les progrès et les gaps en matière d'égalité des sexes dans le cadre de l'implémentation du Projet. La section 7 décline aussi les directives techniques pour une intégration du genre dans la fonction suivi-évaluation et capitalisation du Projet.

3.8. Communication régionale du WACA ResIP

L'IUCN assure à travers le Bureau d'appui régional (BAR), la gestion de la communication régionale du WACA ResIP en étroite collaboration avec la Banque mondiale et l'UEMOA. La stratégie de communication élaboré à cet effet, est une opportunité d'intégrer la perspective genre pour prendre en considération la spécificité des cibles du projet et accompagner l'amplification des messages du WACA auprès des femmes, des hommes et des groupes vulnérables présents dans les zones côtières. Au regard des enjeux du Projet et des objectifs de développement poursuivis, les orientations pour une meilleure prise en compte du genre dans la communication régionale porteront :

3 Source: Draft Practice Note Strengthening Women's Empowerment in the West African Blue Economy: Lessons and potential entry points to improve women's decision-making, representation, and economic benefits, Worldbank, 2023.

- La formulation/l'actualisation de la stratégie de communication régionale de manière à prendre en compte le genre dans la détermination des objectifs, l'identification des cibles, le choix des activités ainsi que dans la formulation des indicateurs sexospécifiques de suivi des changements induits par les activités de communication dans les comportements et attitudes des groupes ciblés ;
- La prise en compte de la dimension genre dans l'organisation des ateliers régionaux, le design/la mise à jour du site web de la plateforme WACA (voir en section 6 sur les directives plus détaillées fournies à cet effet) ;
- L'identification de programmes d'activités de communication qui valorisent la contribution des femmes dans la préservation et la valorisation durable des écosystèmes ;
- La formulation et la dissémination de messages clés différenciés en fonction du genre et ciblant les acteurs du littoral, y compris les femmes, les jeunes et les personnes âgées vivant dans les zones d'intervention du programme.

IV. LES POINTS D'ENTREE DU GENRE DANS LA CONCEPTION DES SOUS-PROJETS

La mise en œuvre des composantes du Projet WACA ResIP se fait à travers des sous-projets pour la résilience des communautés face à l'érosion côtière. Ces sous-projets peuvent être globalement classés dans trois catégories d'investissements : i) la réalisation d'infrastructures grises et vertes de protection côtière ii) la restauration des moyens de subsistance et/ou le relèvement socio-économiques par le biais du financement d'activités génératrices de revenus et iii) l'adaptation des communautés aux risques d'inondation (déplacement des communautés à risques et lutte contre la pollution côtière). Les sections ci-dessous présentent des démarches d'analyse et des outils pratiques conçus pour répondre aux besoins des utilisateurs du présent guide pour prendre en considération le genre. Dans les parties qui suivront, l'emphase sera mise, pour chaque catégorie de sous-projets, sur les points d'entrée du genre dans la préparation, la formulation et l'exécution des sous-projets

4.1. La perspective genre dans les sous-projets d'infrastructures grises de protection côtière

La phase d'identification est le moment le plus approprié et crucial pour s'assurer que les aspects genre sont bien intégrés à la problématique de l'adaptation des communautés face à l'avancée de la mer. Une bonne analyse des conséquences différenciées de l'érosion côtière et des besoins spécifiques des hommes, des femmes et des groupes vulnérables dans les options de protection côtière et la conception des ouvrages de génie civil est un jalon essentiel à surveiller dans la réalisation des APS/APD des grands travaux de protection des côtes (digues, brise-lames, aménagements côtiers, etc.). La prise en compte du genre dans le développement des TDR de ces études de faisabilité doit à ce titre bénéficier d'une attention particulière. L'outil 1 qui suit présente à cet effet les principaux points d'attention à considérer dans la conception desdits TDR et des APS/APD.

Outil 1: *intégration du genre dans la conception des ouvrages de protection côtière*

Etapes	Points d'attention	Approche/méthode de collecte
Elaboration des TDR des études APS/APD des travaux de protection côtière	- Etayer dans les éléments contextuels, le recul du trait et ses conséquences différenciées sur les activités des femmes et des hommes ainsi que leurs stratégies d'adaptation ; - Inscrire dans les tâches du Consultant, la consultation des parties prenantes, notamment les femmes et les groupes vulnérables, pour une conception inclusive de l'ouvrage de protection ; - Inscrire l'identification des entreprises de femmes autour des sites à protéger dans les tâches de la firme ; - Analyser les avantages coûts bénéfices des infrastructures sur les femmes ;	A travers un travail préliminaire de recherche, il sera important de montrer comment l'érosion côtière affecte différemment les activités économiques des femmes et des hommes sur le littoral et comment elle redistribue le pouvoir entre les sexes. Une visite des sites à protéger fournira des informations sur l'ampleur des enjeux de vulnérabilité et permettra d'affiner ces

	- Inclure un Expert genre dans la composition de l'équipe de la mission de conception des APS/APD ;	données dans les TDR de l'étude de faisabilité.
En phase de conception des APS/APD des ouvrages de protection côtière.	- Prendre en compte les besoins spécifiques en aménagements côtiers (espaces commerciaux, parcours sportifs, accessibilité de la plage etc.) et de mobilité des handicapés ; - Analyser les choix technologiques de protection selon la main d'œuvre féminine et s'assurer de l'acceptation des solutions proposées (brise-lames, épis, etc.) par les acteurs (pêcheurs, sportifs, plongeurs, hôteliers, petits commerçants etc.) ; - Tenir compte des possibilités d'insertion et de travail des femmes dans la définition du personnel de l'entreprise ; - Tenir compte des connaissances empiriques des personnes âgées et des femmes dans l'analyse de l'évolution du trait de côte ;	Les consultations élargies aux femmes, aux jeunes et aux personnes à mobilité réduite sont une occasion pour recueillir leurs préoccupations à intégrer dans le design de la solution finale de protection. Elles seront aussi l'occasion de confronter les données empiriques sur l'érosion côtière avec les résultats des études sédimentologique, bathymétrique, courantologique et socio-économique et de tenir des avis/idées des femmes dans l'examen des propositions
En phase d'élaboration du DAO/Cahier de charge	- Déterminer dans le DAO, les profils des experts à pourvoir par l'entreprise, en mesure de prendre en compte la dimension genre dans les travaux ; - Inclure dans les documents complémentaires à préparer par l'entreprise, un plan d'action genre et inclusion sociale ; - Vérifier le bordereau des prix et s'assurer que les besoins des femmes et des jeunes, sont bien traduits de manière claire dans la déclinaison des lignes budgétaires. - Fixer un seuil (%) désagrégé dans les emplois locaux à pourvoir (postes qualifiés et non qualifiés) ; - Incorporer une composante sexo-spécifique dans la formation des entrepreneurs, et souligner les principes d'égalité entre les sexes dans l'accès aux emplois et dans les niveaux de salaire (dans les clauses) ;	Il sera nécessaire d'inclure des quotas ou des mesures de discrimination positive en faveur des femmes et des groupes vulnérables dans le DAO et veiller à fixer des clauses faisables prenant en compte les besoins en emplois des communautés hôtes, des aspects sécuritaires et sanitaires.

4.2. Intégration du genre dans les sous-projets de restauration des écosystèmes

La restauration des écosystèmes constitue un pilier central dans la stratégie de renforcement de la résilience des communautés aux changements climatiques. Les services écosystémiques, rudement affectés par les phénomènes météo-marins et l'érosion accélérée des côtes, demeurent

des sources de revenus dont la préservation est une impérieuse nécessité pour garantir la viabilité économique, culturelle et sociale des communautés du littoral ouest-africain. La question de l'accès équitable et du contrôle des ressources et des services écosystémiques se retrouve ainsi au cœur des enjeux du Projet WACA ResIP dont les interventions dans les zones humides fragiles comportent à la fois des risques d'accroissement des inégalités sociales et des opportunités de développement local inclusif.

L'outil 2 ci-après est ainsi conçu pour répondre au besoin d'analyse des risques d'exclusion sociale, et de formulation de programmes de restauration des écosystèmes sensibles au genre. Il décline les interrogations clés auxquelles des réponses sont nécessaires pour réaliser une analyse sensible au genre lors de la conception par exemple de programmes de reboisement de filaos, de restauration de mangrove, entre autres solutions fondées sur la nature.

Outil 2: *analyse genre dans la conception des sous-projets de restauration des écosystèmes*

Questions clés	Information à considérer/procédures	Notes d'analyses
Quels sont les groupes affectés par la dégradation des écosystèmes naturels à protéger ? Comment ils sont affecté/es et de quelle manière ? Ces groupes contribuent-ils à la dégradation des écosystèmes ?	- Ciblage des zones affectées par la dégradation des ressources et des groupes les plus à risques. - Identification et explication des liens entre les pertes de ressources locales et les conditions des femmes et des hommes	Une analyse des vulnérabilités des sites affectés devra être menée et basée sur des critères inclusifs (Cf. figure 3) pour s'assurer de la pertinence du ciblage géographique. La combinaison des focus group et des entretiens avec les services techniques habilités permettra de collecter des données sur les groupes les plus à risques et d'établir les liens explicatifs entre les changements des conditions des femmes et des hommes avec les pertes observées sur les services des écosystèmes. L'identification des groupes dont les moyens de subsistance sont plus affectés devra tenir en compte des questions telle que l'âge, le handicap, l'ethnie, le statut matrimonial (ménages dirigés par une femme) ; statut socio-économique, niveau d'éducation.
Quels sont les impacts différenciés de la dégradation des écosystèmes naturels sur les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ? Comment les hommes/les femmes adressent ils/elles différemment et s'adaptent face à l'érosion côtière et à la dégradation des écosystèmes ?	- Collecte des informations désagrégées par sexe sur les impacts des pertes de ressources des écosystèmes - Identification des stratégies/réponses des femmes et des hommes	Les impacts peuvent différer en fonction des rôles et des responsabilités spécifiques et cela doit être pris en compte lors de la conception de l'intervention et répondre aux besoins de tous les membres de la communauté. Des groupes de discussions spécifiques (hommes ou femmes) permettront de ressortir ces spécificités et de tenir compte des dimensions sexospécifiques dans l'élaboration du programme de restauration.
Quels sont les capacités des hommes et des femmes dans la gestion des ressources locales ? Quelle est la place des femmes dans le système de gouvernance	- Identifier les capacités/expériences des organisations de femmes et de jeunes en lien avec les	Il s'agira ici de faire un inventaire rapide des organisations locales de femmes et de jeunes, d'évaluer leurs capacités en lien avec la ressource ou affectées par leur dégradation, d'identifier les types de relation entre les

des ressources ? Qui tire les bénéfices sur les services écosystémiques ?	stratégies de préservation/conservation et valorisation de la ressource. - Evaluation de la sensibilité genre du système local de gouvernance des ressources	institutions locales et les communautés, y compris les femmes et les groupes les plus exposés aux risques et évaluer le degré d'ouverture des services locales (gestionnaires des AMP, des parcs, etc.) à l'intégration de la perspective genre.
La conception du sous-projet de restauration des écosystèmes inclue-t-elle des activités connexes d'amélioration des moyens de subsistance des communautés côtières et prend-t-elle en compte les risques de VBG ?	- Offrir une formation professionnelle et un développement commercial aux communautés locales afin de diversifier leurs moyens de subsistance (Ecotourisme, pêche/aquaculture durable, maraîchage/agriculture durable, production de miel, éducation environnementale, activités de maintien et entretien des écosystèmes restaurés, activités artisanales, etc.) - Le choix des activités connexes doit être favorable aux groupes les plus marginalisés	L'association d'activités génératrices de revenus aux activités de restauration des écosystèmes donne des garanties de durabilité à ce type de sous-projets. Des compromis doivent être établies pour s'assurer de l'utilisation durable des écosystèmes restaurés. Les mesures doivent être prises pour réduire les risques de VBG pour les femmes dans la zone d'écosystèmes restaurés ? (Éclairage, voies d'accès sécurisés, formation et information des communautés pour atténuer les risques de VBG, et mécanisme de signalement confidentiel et documentation sécurisée des cas de VBG. etc.)

Pour éviter d'accroitre les inégalités sociales et économiques et prioriser les zones et les communautés les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et de l'érosion, la conception des programmes de restauration doit démontrer comment l'intervention envisagée répond à la question des vulnérabilités des sites à restaurer. La conception des programmes de restauration doit également fournir des garanties sur la justesse du ciblage des communautés en tenant à la fois des contraintes socio-culturelles et des opportunités locales de développement durable.

Encadré 1 : Critères de vulnérabilité et d'identification des sites à restaurer et de ciblage des communautés bénéficiaires

Ciblage géographique des sites à restaurer	**Ciblage communautaire des bénéficiaires**
1. Intensité des risques de déboisement dû à l'érosion des sols 2. Potentiel de la biodiversité du site 3. Pratique d'une agriculture intensive 4. Recul du trait de côte	▪ 1. Existence d'organisations locales de gestion de l'environnement ▪ 2. Niveau de structuration/formalisation des organisations ▪ 3. Niveaux d'accès et de contrôle des ressources par les femmes ▪ 4. Expérience des femmes et des jeunes dans les activités de restauration

5. Incidence de la pauvreté dans la zone	5. Dynamisme des activités socioéconomiques locales 6. Possibilités de partenariats

Ces critères de ciblage peuvent être appliqués au cours de rencontres communautaires d'évaluation participative de la vulnérabilité des zones à restaurer par le Projet. Ils permettent, en plus des orientations de l'outil qui précède, de justifier par exemple la sélection des sites d'intervention/de reboisement du Projet, de collecter les données utiles à l'analyse des dynamiques organisationnelles, d'évaluer l'accès et le contrôle des ressources (voir Profil d'activités ci-après) selon les sexes et de bâtir la stratégie d'intervention du Projet.

Outils 3: *Exemple de profil d'activité des femmes et des hommes de la Reserve Biosphère Transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal*

Services écosystémiques/ Filières	Description des activités	Responsables			Différences de genre
		Femmes	Hommes	handicapés	
Eco-tourisme	Marketing des sites du PNLB et de l'AMP	XXX	XX		
	Accueil des écotouristes	XXX	XX	X	
	Transport/guidage des visiteurs	X	XXX	X	
	Restauration des visiteurs	XXX	X	X	
	Camping/hébergement	XXX	XX	X	
Production de miel de mangrove	Installation des ruches	X	XXX	X	
	Entretien des ruches	X	XXX	X	
	Récolte du miel	X	XXX	X	
	Transport et conditionnement	X	XXX	X	
	Commercialisation du miel	XX	XXX	X	
Pêche/aquaculture	Recherche de poissons d'eau douce et de mollusques	XXX	XX	X	
	Transformation des arches	XXX	X	X	
	Commercialisation des produits frais et séchés	XXX	X	X	

X=faiblement représenté (e)s ; XX=moyennement présent ; XXX=bonne présence

4.3. Considérations genre dans les Sous-projets Sociaux-AGR

Les préjugés sexistes sous-tendent et organisent généralement le système à partir duquel sont bâties les économies du littoral ouest-africain. Dès lors, il est crucial de considérer que les AGR sont façonnées par les relations hommes femmes et qu'il est aussi important d'identifier les risques de distorsions fondées sur le genre qui influencent sur les parcours d'insertion socio-économiques définis et agissent sur la distribution du pouvoir économique entre les sexes.

L'intégration de la dimension genre est donc l'occasion de s'interroger sur les différentes implications des inégalités et iniquités basées sur le genre à prendre en compte dans le déploiement des mécanismes de financement des AGR au profit des communautés ciblées par le WACA ResIP. Il s'agira ainsi d'identifier les principaux risques d'exclusion des femmes et des jeunes dans les chaines de valeur, de fournir les directives qui contribuent à neutraliser les risques de contrôle et d'exploitation des ressources mobilisées par le Projet et de garantir l'égalité des chances entre toutes les catégories sociales.

Dans les sous-sections qui suivront, l'emphase sera mise sur les points d'entrée du genre dans la conception des mécanismes de financement des AGR et des directives techniques sont proposées en vue de s'assurer que les sous-projets AGR intègrent cette perspective.

4.3.1. Points d'entrée genre dans la conception des mécanismes de financement AGR

De manière générale, les mécanismes de financement des sous-projets AGR du Projet WAC ResIP sont structurés autour d'un processus segmenté en trois grandes étapes à savoir, i) la définition de la portée du mécanisme et le cadrage des éligibilités, ii) la structuration du financement et iii) le processus de financement proprement dit. L'outil 4 ci-dessous présente pour chacune de ces étapes, les éléments d'analyse genre ou directives techniques à considérer dans la conception des manuels de financement :

Outil 4: *Considérations genre dans la conception des mécanismes de financement*

Etapes	Descriptions	Directives techniques genre
Portée du mécanisme et cadrage des conditions d'éligibilités	Cette partie présente les objectifs visés à travers le financement des sous-projets AGR, précise les sites concernés, les groupes de bénéficiaires et fixe les critères d'éligibilité (âge, sexe, expérience, etc.) des potentiels bénéficiaires.	- Veiller à décliner des objectifs claires et sensibles au genre (Cf. outil 5). - Définir des critères de ciblage géographique inclusif pour le choix des zones d'intervention ; accorder un poids plus important aux critères de vulnérabilité dans la pondération lors de l'évaluation des sites d'intervention. - Identifier clairement les groupes ciblés par le mécanisme de financement (femmes, jeunes femmes, jeunes hommes, handicapés, victimes de l'avancée de la mer, handicapés, etc.) et les formes d'organisation récipiendaires où les femmes et les jeunes ont une représentativité acceptable.
Structuration du mécanisme de financement	La structuration des dispositifs de financement concerne notamment la définition des	- Assouplir la composition des organes de sélection des sous-projets et veiller à la représentation des organisations de femmes,

	instances de gouvernance ou de gestion et les précisions sur les rôles et responsabilités de celles-ci ainsi que les modalités d'exécution des sous-projets AGR.	de handicapés et de jeunes au sein des comités de sélection : - Inscrire la revue/validation des sous-projets AGR dans des délais fermés pour répondre au besoin de célérité et de rapidité dans le financement des activités des femmes en particulier ; - Assouplir les conditions d'accès aux investissements matériels et au fonds de roulement ; - Intégrer le recrutement/l'intervention d'une ONG de proximité pour fournir les services d'ingénierie sociale (organisation, sensibilisation, formations thématiques, montage des AGR, suivi technique et financier, etc.) - Mettre en place des organes locaux de gouvernance participative et inclusive du mécanisme de financement ; - Faire adopter et diffuser une charte de gouvernance participative et durable par les membres des instances locales et les bénéficiaires d'AGR.
Déclinaison du processus de financement	Le processus de mise en œuvre des AGR comprend à des degrés divers et en fonction des pays, les étapes i) d'information des potentiel/les bénéficiaires, ii) d'appui à la formulation des sous-projets AGR, iii) de sélection et de financement des activités.	- Diffuser l'information de matière équitable dans les réseaux des femmes et des hommes en identifiant des canaux qui garantissent un accès démocratique ; - Fournir des services d'assistance technique personnalisé/adaptés en fonction des capacités des groupes cibles (fournir un support technique dans l'identification et la formulation des business plans aux femmes) ; - Impliquer aussi bien les femmes que les hommes dans la recherche des informations nécessaires à l'élaboration des business plans. - Fixer des critères discriminants dans le financement des AGR ; exemple : 60% des financements AGR sont aux femmes ; privilégier les secteurs d'activités économiques tels que le mareyage, la transformation des produits halieutiques, le maraichage, l'élevage des petits ruminants, etc.)

Outil 5: *Exemples d'objectifs et d'indicateurs d'impact sensibles au genre pour un mécanisme de financement*

Objectifs du mécanisme	Indicateurs sensibles au genre
➨ Renforcer la résilience socio-économique des ménages affectés par l'érosion côtière	- Nombre d'emplois crées/consolidé pour les femmes et pour les hommes - Nombre de femmes rapportant une amélioration de leurs moyens de subsistance - % des femmes bénéficiaires satisfaites des appuis du Projet WACA ResIP
➨ Promouvoir le développement organisationnel et l'esprit d'entreprise des associations et groupements de femmes et de jeunes du littoral	- Nombre de groupes enregistrés en tant que GIE, coopératives ou associations - % des produits proposés par les groupes ayant trouvé des débouchés sur les marchés - Proportion des femmes/jeunes qui consacrent au moins 25% de leur temps de travail aux activités financées par le Projet WACA.
➨ Améliorer les revenus des femmes et des hommes réinstallés par le projet	- Proportion des augmentations de revenus des hommes et des femmes et par activités économique créée/renforcée par le Projet - Ecart de la répartition des revenus entre les hommes et les femmes au sein d'une même AGR.

4.3.2. Intégration du genre dans la formulation et l'analyse des sous-projets AGR

Les sous-projets AGR financés dans le cadre du WACA ResIP concernent plusieurs secteurs d'activités tels que le maraichage, le mareyage, la transformation des produits halieutiques, la valorisation des produits forestiers, l'élevage, l'artisanat, la pêche, entre autres créneaux porteurs, générateurs d'emplois et de revenus. Le dénominateur commun de ces activités reste qu'elles sont à des degrés divers des solutions à la neutralisation des inégalités entre les sexes tout comme elles peuvent contribuer à l'accentuation des déséquilibres entre hommes et femmes. L'intégration de la perspective genre dans les AGR est donc une opportunité pour corriger ces inégalités et pour cela nous proposons de décomposer le processus de formulation des sous-projets en quatre (04) thématiques présentées ci-après :

Figure 3: Etapes d'intégration du genre dans la formulation et l'analyse des SP-AGR



4.3.2.1. Analyse contextuelle du genre dans le secteur de l'AGR

L'analyse contextuelle du genre doit permettre de savoir dans le secteur d'activité concerné, quelles sont les lois, les institutions et les politiques applicables et comment celles-ci adressent les droits des femmes et des hommes. Il s'agira de voir si ces derniers i) jouissent d'un statut égal en vertu des lois et règlements, ii) d'identifier les politiques/programmes phares en appui au développement du secteur, de voir dans quelles mesures elles contribuent à l'autonomisation des femmes et à la réduction de la pauvreté dans la région et la commune d'intervention du sous-projet et iii) de cartographier les services/structures clés mis en place par les services publiques pour accompagner le développement du secteur tout en évaluant la sensibilité genre des stratégies sectorielles mises en place.

Questions d'analyse genre contextuelle

- Quels sont les cadres politiques et juridiques et les mécanismes institutionnels qui soutiennent l'égalité entre les sexes dans le secteur d'activité ?
- Les hommes, les femmes et les personnes vulnérables jouissent-ils d'un statut égal en vertu de toutes les lois nationales, régionales et locales ?
- Existe-t-il des lois et des politiques qui interdisent la stigmatisation et la discrimination basées sur le statut (ethnie, âge, sexe, religion, etc.)
- Quelles sont les statistiques du secteur qui étayent les disparités entre les sexes dans l'accès et le contrôle des ressources du secteur d'activité étudié ?
- Quelles sont les possibilités d'emploi ouvertes aux femmes et aux hommes ? De quelle manière les possibilités d'emploi respectives des hommes et des femmes sont-elles affectées par leur statut ?

4.3.2.2. Analyse genre de la vulnérabilité et des moyens d'existence dans le cadre des sous-projets AGR

La justification des sous-projets AGR est l'occasion d'aborder la problématique principale, raison d'être de l'intervention envisagée et à ce niveau, il convient de placer les éléments d'analyse genre de la vulnérabilité des femmes et des hommes évoluant dans l'activité considérée. Les résultats de l'analyse genre des moyens d'existence serviront à alimenter l'évaluation des besoins en investissements matériels et immatériels et les arrangements de gestion des sous-projets AGR de sorte à ce que les activités intègrent systématiquement la perspective genre.

Il est important à ce stade de mettre l'accent sur la description des inégalités entre les sexes dans la chaine de valeur/filière concernée en analysant particulièrement i) les rôles et responsabilités des femmes et des hommes, ii) l'accès aux ressources productives (terre, équipement, capital financier, réseaux, marchés, etc.), aux ressources immatérielles (temps, informations, services d'assistance technique, etc.) et le contrôle sur celles-ci, iii) le niveau de structuration et participation/représentation des femmes aux instances locales de gouvernance en analysant les logiques des acteurs influents en termes d'exploitation, de biais induits sur les processus de prise de décision et d'accaparement des ressources. La matrice des rôles et des tâches présentées ci-dessous est un outil pertinent pouvant faciliter les analyses genre au niveau des chaines de valeur ciblées dans le cadre du financement des AGR.

Outil 6 : matrice des rôles et des tâches productives et non productives

Activités	Temps (heures/jrs)	Hommes	Femmes*	Garçons	Filles

----					

*Si pertinent une catégorie d'homme ou de femmes peut être ajoutée

☞ Questions directrices pour le débat sur l'accès et le contrôle des ressources

- Les femmes possèdent-elles des terres, une maison ou d'autres ressources (par exemple des marchandises) ? Ces ressources sont-elles légalisées en leurs noms/peuvent-elles les vendre ?
- Les femmes peuvent-elles décider quelles activités à mener ?
- De quels outils de travail les hommes et les femmes (hommes et femmes) disposent-ils pour cultiver, pour les activités de récolte, de transformation, de transport et d'artisanat ?
- Quels sont les compétences et l'accès à la technologie des hommes et des femmes ?
- Les hommes et les femmes ont-ils accès au crédit ? y a-t-il des différences de montant ou de conditions de crédit ?
- Quelles ressources sont disponibles et contrôlées par les femmes ?

Outil 7 : matrice accès et contrôle des ressources

Ressources Ex.	A qui appartient la ressource ?	Qui l'utilise ?	Qui décide de la valorisation de la ressource ?	Comment sont utilisés les revenus générés ?	Qui décide de l'utilisation des bénéfices ?
Terre					
Infrastructure					
Capital					
Outil de production					

☞ Questions directrices pour la réflexion sur la prise de décision

- Comment est utilisé l'argent généré par la vente des produits ?
- Comment est-il investi ? Au nom de qui les nouveaux actifs sont-ils achetés ?
- Quel type de contrôle les femmes exercent-elles sur les revenus et les ressources qu'elles génèrent ?
- Comment les femmes participent-elles et négocient-elles dans la prise de décision au sein des ménages ?
- Comment les revenus sont-ils redistribués au sein de la famille ?

L'arbre à problème pourra être utilisé pour identifier les causes sous-jacentes de la problématique traitée en mettant l'emphase sur les facteurs socio-culturels, les normes et les pratiques favorisant les inégalités de genre. Sur la base des éléments de diagnostic des causes et des conséquences, il sera ainsi plus aisé de cartographier les besoins des femmes et des hommes et d'identifier des

solutions spécifiques et transversales à traduire en activités prenant en compte l'équité de genre dans le sous-projet. L'annexe 2 présente les questions directrices pertinentes sur l'intégration du genre à l'étape de formulation des sous-projets AGR.

4.3.2.3. Analyse des parties prenantes des sous-projets AGR

Généralement, les femmes et les groupes vulnérables sont traditionnellement lésés dans les interventions de développement en raison de leur exclusion systématique dans les dynamiques de développement des sous-projets AGR avec des logiques d'accaparement et de captation des ressources par les acteurs les plus influents. Pour cette raison, il est important d'entreprendre une analyse des parties prenantes pour comprendre les intérêts, les attentes, les relations des différentes parties impliquées afin de prendre en compte leurs besoins, leurs points de vue et leurs préoccupations lors du processus de montage d'un sous-projet AGR. L'outil 8 ci-après présente les besoins en informations pour mener une telle analyse ainsi que les méthodes de collecte et sources de données disponibles :

Outil 8 : *Questions directrices pour l'analyse des parties prenantes*

Questions directrices	Méthodes de collecte/Sources et outils disponibles
1. Quelles sont les principales parties prenantes du sous-projet AGR ? 2. Quels sont leurs priorités et leurs intérêts dans le sous-projet AGR ? 3. Certains groupes ont-ils plus à perdre ou à gagner que d'autres ? 4. Qui seront défavorisés dans le cadre du sous-projet AGR ? 5. Quels sont les acteurs qui contrôlent l'approbation et le succès du sous-projet proposé ? 6. Comment peuvent-ils être mobilisés plus efficacement ? 7. Y a-t-il des parties prenantes qui sont susceptibles d'être lésées, qui n'ont pas encore été consultées ou qui manquent de pouvoir et de voix pour influencer l'impact du sous-projet sur leurs vies ? 8. Y a-t-il des alliés possibles parmi les parties prenantes qui partagent des intérêts communs avec les groupes moins puissants ? 9. Serait-il possible de créer une coalition pour accroître l'influence des plus faibles et mieux faire entendre leur voix ?	- Cartographie des parties prenantes. - Boîte à outils « Net maps»: https:// netmap. wordpress. Com/about/ - Outil d'analyse des champs de force ». - Assemblées communautaires - Entretiens avec des informateurs clés.

4.3.2.4. Examen du sous-projet AGR

L'analyse du sous-projet est du ressort du comité d'analyse et d'approbation mis en place au titre des organes de pilotage du dispositif de financement. Pour s'assurer de la prise en compte effective du genre dans le processus de formulation du sous-projet, le comité prendra en compte dans son analyse les points d'attention suivants :

- La prise en compte de l'égalité entre les sexes dans la formulation des objectifs du sous-projet AGR ;
- La cohérence des objectifs du sous-projet AGR avec les besoins, les priorités et les difficultés rencontrés par les hommes et les femmes tels qu'identifiés dans la justification de l'AGR et l'évaluation des besoins en investissements ;
- Le sous-projet AGR a-t-il mis en exergue les besoins spécifiques des femmes et des hommes ?
- Le niveau de contribution du sous-projet à l'égalité de genre et à l'autonomisation socio-économique des femmes ;
- La justesse du ciblage des bénéficiaires (femmes et hommes) prioritaires de sorte à apprécier les risques d'exclusion et d'inclusion sociale ;
- La pertinence des mesures proposées pour surmonter les obstacles à la gouvernance inclusive du sous-projet AGR.

5. LES PISTES D'INTEGRATION DU GENRE DANS LA CONCEPTION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Classé dans la catégorie A, le Projet WACA ResIP a déclenché la Politique opérationnelle 4.01 sur les évaluations environnementales au regard des risques des investissements programmés sur le milieu humain et physique. Plusieurs types d'études environnementales et sociales peuvent être activés en fonction des enjeux des sous-projets, à savoir les EESS, les EIES, les AIE et NIES. Dans les sections qui suivent nous avons fait l'option de se focaliser sur les aspects genre à intégrer dans le screening environnemental et sociales et dans les EIES, étant entendu que ce type d'étude est plus englobante et systématiquement réalisé dans le cadre des ouvrages de protection côtière.

5.1. Screening environnemental et social

Le screening environnemental est une analyse environnementale et sociale du sous-projet qui permet d'évaluer l'impact des activités et le travail à faire au plan environnemental et social et de catégoriser le sous-projet. Il se fait en se basant sur l'état initial du site du sous-projet et les différentes activités envisagées. L'intégration de la perspective genre à cette étape d'évaluation est cruciale et devra s'opérer à travers une prise en compte de cette dimension dans les formulaires de screening.

Outil 9 : Questions genre dans les formulaires de screening E&S

Questions sensibles au genre	Oui	Non	Commentaires
1. Existe-t-il un risque que le projet puisse discriminer les femmes ou d'autres groupes en fonction du sexe en ce qui concerne l'accès aux ressources, aux services ou aux avantages fournis par le sous-projet ?			
2. Existe-t-il un risque que les activités du sous-projet créent, exacerbent ou perpétuent par inadvertance des inégalités liées au genre ou aient des impacts négatifs sur la situation des femmes et des filles ?			
3. Existe-t-il un risque que les activités du projet aient des impacts négatifs sur la situation des femmes et des filles (par exemple, les moyens de subsistance ou les droits), y compris des restrictions sur la capacité des femmes à utiliser, développer ou protéger les ressources naturelles, en tenant compte des différents rôles et positions des femmes et les hommes dans l'accès aux biens et services environnementaux ?			
4. Existe-t-il un risque que le projet puisse aggraver les risques de violence basée sur le genre (y compris le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle ou les abus sexuels) ? Existe-t-il un risque que des personnes employées ou engagées par l'agence d'exécution du projet ou par l'intermédiaire de tiers pour effectuer des travaux liés aux fonctions essentielles du projet soient impliquées dans la violence sexiste ?			

5. Le site du sous-projet a-t-il été évalué en présence de groupes ou d'individus vulnérables ou défavorisés (y compris les personnes handicapées) ? Leurs conditions de vie et leurs besoins sont-ils suffisamment compris ?			
6. Existe-t-il un risque que le sous-projet discrimine les groupes vulnérables en ce qui concerne l'accès aux ressources, aux services ou aux avantages fournis par le projet ?			
Le sous-projet favorise-t-il une intégration des femmes et autres couches vulnérables ?			
7. Le sous-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ?			

Evaluation globale du risque du sous-projet									
Insignifiant		Faible		Moyen		Fort		Significatif	

Mesures d'atténuation/mitigation des impacts du sous-projet

5.2. Intégration du genre dans les EIES

La conception d'une étude d'impact environnemental et social (ÉIES) obéit à une procédure qui passe par des étapes dont les plus importantes sont i) la justification et la description du projet, ii) l'inventaire du milieu récepteur, iii) l'analyse des impacts et les mesures d'atténuation et le plan de gestion environnementale intégrant les activités de surveillance et de suivi. Pour chacun de ces points, l'accent sera mis dans les sections suivantes sur les points d'attention essentiels à considérer pour parvenir à l'intégration du genre dans les étapes de la démarche de réalisation d'une EIES.

5.2.1. Description du Projet

La description des projets d'investissement physique dans les EIES se fait à travers (i) l'identification du porteur de projet; (ii) la description des activités liées et du bien-fondé du projet et du choix du site, prenant en compte les opinions exprimées ; (iii) la démonstration de la manière dont la solution constitue la meilleure alternative parmi les solutions envisageables avec la présentation du cadre législatif et réglementaire de l'étude d'impact environnemental dans le contexte du projet.

Outil 10 : *Aspects genre dans la description du sous-projet*

Etapes de l'EIES	Aspects genre à intégrer
➨ Identification du promoteur du Sous-projet	- Faire un audit genre sommaire du promoteur (Cf. Outil en annexes) - Réunir des données désagrégées (hommes/femmes) concernant le fonctionnement et les activités du promoteur ; - Mettre en évidence les points forts et les points faibles (inégalités genre) ; - Analyser les causes de ces déséquilibres
➨ Description des activités liées au Sous-projet	- Voir si les objectifs du projet répondent aux besoins du genre en termes d'égalité hommes/femmes - Identifier les moyens prévus par le projet pour répondre aux besoins des hommes et des femmes - Les activités planifiées vont-elles réduire les discriminations du genre ou vont-elles ou les amplifier ? - Identifier s'il y aura des contraintes d'accès des hommes et des femmes aux opportunités fournies par le projet et s'il y'a des risques dans la répartition équitable des bénéfices du projet
➨ Analyse de la viabilité des solutions (options) du Sous-projet	- Analyser comment la meilleure alternative a-t-elle internalisé le genre - Vérifier si les interventions de la variante du projet prennent en compte les hommes et les femmes et les groupes marginalisés - Identifier les impacts des solutions alternatives sur les femmes, les hommes, les jeunes, et les ménages pauvres.

5.2.2. Description du milieu récepteur

Les sous-projets d'investissement prévus dans le WACA ResIP présentent de potentiels impacts sur l'air, le sol, la faune aquatique, les infrastructures socio-économiques, les activités et les conditions de vie des populations riveraines. La description des activités du sous-projet en lien avec le milieu doit ainsi se faire en tenant compte des activités et des ressources tirées à travers les différentes formes de travail des femmes et des hommes.

La description sensible au genre du milieu récepteur devra ressortir les contraintes et les opportunités de développement du sous-projet pour les femmes et les hommes à travers une analyse du triple rôle des femmes (reproductif, productif et communautaire) et de voir comment les impacts du projet sur le milieu social, physique et biologique (en terme par exemple de pertes des ressources halieutiques, de pertes de places d'affaires et de revenus). Il sera aussi pertinent d'analyser la tendance de la disponibilité ou non de ces ressources pour apprécier l'ampleur des potentiels impacts sur les groupes vulnérables qui dépendent des sources des moyens de subsistance sises dans les aires d'influence des sites du sous-projet. La description du milieu doit également intégrer des données désagrégées selon le genre relativement aux dynamiques de la population et des activités socio-économiques.

Le cadre d'analyse ci-après est bâti sous le prisme du triple rôle des femmes et formule des orientations quant à la prise en compte du genre dans la description du milieu récepteur dans les EIES :

Figure 4: Cadre d'analyse du triple rôle des femmes dans la description du milieu récepteur

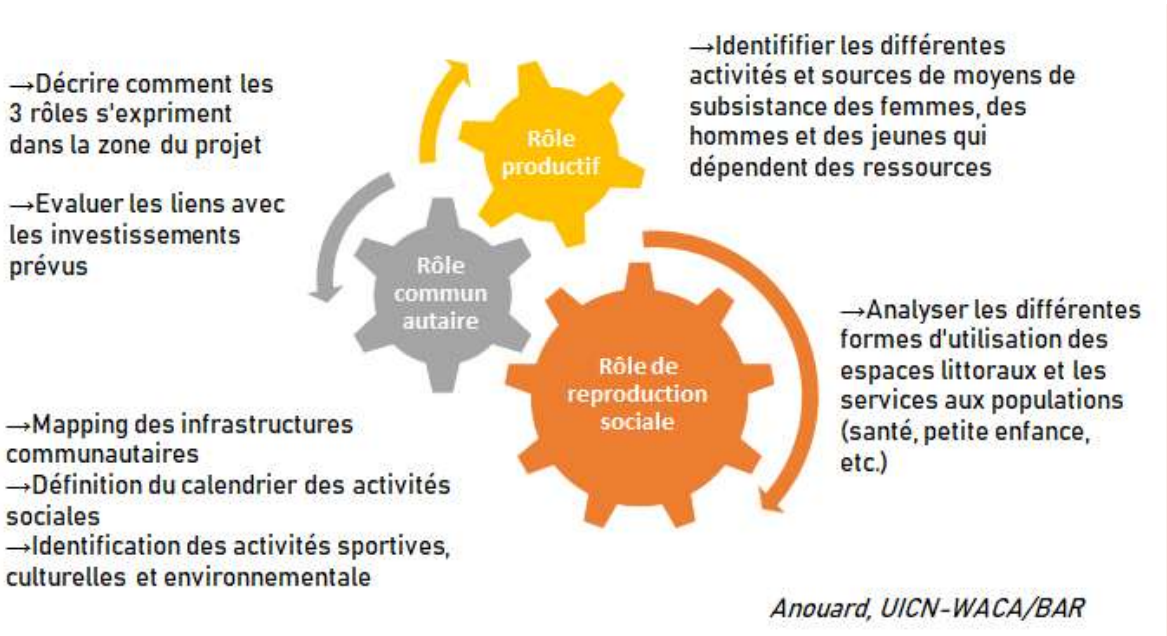

5.2.3. Analyse des impacts et mesures d'atténuation

Conformément aux politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales et sociales déclenchées dans le ResIP 1, la gestion des impacts environnementaux et sociaux devra porter une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables afin de les protéger et promouvoir leurs capacités à réduire leur vulnérabilité et accroître les opportunités de développement du projet aux populations. Pour cela, la description détaillée des activités du sous-projet doit mettre en évidence les sources d'impacts probables sur les femmes et les hommes et tenir également en compte des inégalités initiales entre les sexes dans la situation de référence du site. L'analyse différenciée des impacts ainsi que la détermination de leur ampleur doit prêter une attention singulière à l'identification des interactions positives ou négatives selon que l'on considère les femmes ou les hommes, les pauvres, personnes âgées et les jeunes. Il est donc nécessaire de cerner les rapports de genre dans le milieu social et les intégrer dans l'analyse des risques et des impacts environnementaux.

Outil 11 : *exemples de liens entre les risques environnementaux et sociaux et le genre*

Sous-projet	Impacts environnementaux et sociaux probables	Enjeux genre
Installation de brise-lames pour la protection côtière	Dégradation de la qualité de l'air par les poussières et les gaz d'échappement	Quels sont les groupes les plus exposés aux maladies respiratoires (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, etc.) Pourquoi ?
	Pertes de ressources halieutiques et restriction accès à la mer	Quelles sont les catégories socio-professionnelles les plus affectées (pêcheurs, mareyeuses, guides touristiques, etc.) ? Qui perd quoi dans la restriction ? Comment les femmes et les jeunes seront affectés ?
	Diminution des revenus des acteurs commerciaux	Quelles sont les places d'affaires de femmes et d'hommes qui seront affectées ? Déterminer l'ampleur des pertes de revenus pour chaque groupe.
	VBG/EAS/HS et traite des personnes	Qui seront les probables victimes de VBG/EAS/HS ? Comment se manifestent les VBG/EAS sur les différents groupes vulnérables dans les sites d'intervention ? Les femmes et les jeunes filles ont-elles accès aux services de prise en charge dans la zone du projet ?

Concernant les mesures d'atténuation, leur identification doit s'opérer en tenant compte du genre et en intégrant notamment leur pertinence du point de vue des sexes, des besoins différenciés des femmes et des hommes en termes de mitigation et de compensation. Les consultations doivent être inclusives en veillant à ce que toutes les catégories sociales soient prises en compte dans la formulation des mesures d'atténuation des impacts.

5.2.4. Surveillance et suivi environnemental

Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale accompagne le sous-projet durant toute sa phase de mise en œuvre et définit les réponses à apporter aux impacts qui pourraient découler des investissements. Le PGES détermine également les conditions ainsi que les moyens humains et financiers nécessaires pour apporter à temps ces réponses et constitue de ce fait un instrument stratégique pour protéger les femmes et les groupes vulnérables contre les risques du sous-projet.

L'intégration du genre dans le Plan de Gestion Environnemental et Social de l'EIES peut être prise en charge à travers un exercice de programmation inclusive basé sur l'interaction des mesures sur les femmes comparées aux hommes. Il sera question de garantir la parité et une représentation équitable F/H dans le développement des indicateurs dans les instances, outils et mécanismes de suivi du PGES intégrant des indicateurs désagrégés qui favorise la participation des femmes/hommes dans toutes les activités, mesurent les actions positives sur l'autonomisation socio-économique des femmes et incluent les femmes et les groupes vulnérables dans les actions de communication sur le déploiement des investissements du sous-projet.

Il s'agira dans le PGES de veiller à la production de données ventilées par sexe, âge, ethnie ainsi que d'autres variantes socio-économiques pertinentes pour expliquer les changements induits par les interventions sur le milieu biophysique et social. L'outil 12 ci-dessous propose à titre d'exemple des indicateurs sexo-spécifiques types de suivi des paramètres d'un PGES :

Outil 12 : *Indicateurs genre de suivi d'un PGES*

Paramètres à suivre	Indicateurs sexo-spécifiques de suivi du PGES
Situation des PAP	➨ %augmentation/réduction des revenus des hommes et des femmes chefs de ménages ➨ Nbre de places d'affaires de femmes et nombre de places d'hommes affectées et rétablies après les travaux
Gestion des plaintes liées aux travaux	➨ Le nombre de plaintes formulées et résolues concernant les femmes et les personnes vulnérables durant toute la durée du projet
Recrutement de la main-d'œuvre locale	➨ Nombre de jours /homme et jours /femme travaillés par la main-d'œuvre locale lors de la construction ➨ Nombre de F & H engagés chez les opérateurs économiques avant et après les travaux ➨ Pourcentage des locaux employés dans le projet
Amélioration du niveau de vie de la communauté	➨ Nombre de participantes (H et F) aux activités de formation ➨ Nombre d'entreprises (H&F) développés sur les sites d'opportunité mis en place par le projet ➨ Nombre d'équipements socioéconomiques et communautaires construits pour les femmes
Suivi sanitaire des personnels exposés aux poussières et de riverains	➨ Evolution du nombre de femmes et d'enfants consultés pour des motifs liées aux maladies respiratoires ➨ Nombre et type de maladies broncho pulmonaires détectées chez les travailleurs (permanents et ouvriers) ➨ Nombre de femmes et d'hommes travailleurs ayant bénéficié d'un suivi sanitaire
Evolution du trait de côte	➨ Types d'usage socio-économiques observés chez les femmes après recul du trait de côte ; ➨ Nouvelles activités économiques exercées par les H&F après les travaux

6. GENDER MAINSTREAMING DANS LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET

Dans la théorie de changement du WACA ResIP, la transformation des vies des personnes affectées par l'érosion côtière constitue un pilier essentiel qui place la communication au cœur des enjeux d'adaptation et de résilience des communautés aux changements climatiques. Les stratégies de communication des pays du WACA constituent des instruments importants pour contribuer à une culture de l'égalité et de l'équité genre au sein du programme. En effet, les textes et les visuels sont non seulement des moyens d'informer les parties prenantes et bénéficiaires sur les enjeux de l'égalité des sexes et d'inclusion sociale mais sont aussi susceptibles de véhiculer des stéréotypes sexistes et d'accroitre la marginalisation des femmes et des jeunes en particulier. Dans les sections qui suivront, nous aborderons la question de l'intégration du genre dans la stratégie de communication sociale du Programme à travers la définition des directives techniques dans les différentes formes de communication et la formulation des messages clés sensibles au genre.

6.1. Directives techniques genre pour la conception des stratégies de communication sociale

Pour une prise en compte effective du genre dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de communication pays, il est présenté dans l'outil 13 ci-dessous, des directives techniques qui proposent des points d'entrée genre dans la formulation desdites stratégies et la mise en œuvre de celles-ci relativement à la production de contenus informatifs, la production des visuels et supports et la communication évènementielle.

Outil 13 : *Points d'attention dans la conception des stratégies de communication sociale*

Aspects à considérer	Directives techniques pour l'intégration du genre en phase de conception de la stratégie de communication sociale
➨ **Diagnostic et analyse contextuelle**	- Etudier les niveaux d'instruction des femmes et des hommes et étayer par des données sexo-spécifiques - Fournir des données désagrégées sur la distribution de l'analphabétisme dans les zones d'intervention du Projet - Identifier les formes d'organisation des hommes, des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec un handicap. - Analyser les centres d'intérêts majeurs des hommes et des femmes ; - Analyser les freins à la diffusion de l'information au sein de la communauté ; - Identifier les besoins spécifiques en information des femmes et des hommes par rapport aux changements climatiques (érosion côtière, préparation aux phénomènes météo marin, submersion marine, SAP, stratégies de résilience, etc.)
➨ **Formulation des objectifs, des cibles et des indicateurs de la stratégie**	- Montrer comment les objectifs de la stratégie de communication encourage la participation équitable des hommes et des femmes et promeut la distribution égale et juste des avantages du Projet.

	- Corréler la formulation des objectifs de la stratégie de communication avec les résultats de l'analyse situationnelle en mettant l'accent sur les réponses appropriées aux besoins en information aussi bien des hommes que des femmes - Contribuer à la déconstruction des stéréotypes et des inégalités de genre dans les zones d'intervention pour mitiger les risques de VBG et d'exclusion sociale liés au Projet ; - Définir clairement les groupes vulnérables cibles de la stratégie de communication sociale en citant par exemple, les femmes et les jeunes victimes de l'avancée de la mer ; - Fixer des indicateurs sexo-spécifiques mesurant les actions de communication du Projet. Exemple : % de femmes et d'hommes participant aux activités de sensibilisation sur l'érosion côtière ; Niveau de connaissance des femmes et des hommes sur les opportunités du Projet
➨ **Stratégie d'intervention**	- Concevoir des messages clés sensibles au genre et adaptés au contexte du WACA ResIP et du Pays (voir point 5.3) ; - Définir les circuits/canaux d'information préférentiels des femmes et des hommes ; - Prendre en compte les différences d'accès en matière de médias et de technologie de l'information ; - Intégrer le plaidoyer, les médias de proximité et la mobilisation sociale dans les activités de diffusion des messages clés attentifs au genre ; - Intégrer la dimension genre dans les objectifs des campagnes de communication sur le projet ;

6.2. Considérations genre dans la mise en œuvre des stratégies de communication sociale

Outil 14 : *Intégration du genre dans la mise en œuvre des stratégies de communication sociale*

Aspects à considérer	Directives techniques pour l'intégration du genre en phase de mise en œuvre de la stratégie de communication sociale du Projet
➨ **Production de contenus informatifs**	- Penser aux réalités différentes des femmes et des hommes au moment même de la rédaction des documents et articles sur le Projet ; - Utiliser des statistiques sexo-spécifiques pour quantifier la vulnérabilité à l'érosion côtière et le désavantage des femmes et des hommes ; - Mettre en lumière les contributions invisibles des femmes aux actions locales de résilience à l'érosion ; - Informer dans la production des différents contenus, des droits des femmes et des ménages vulnérables relativement aux opportunités du projet (financements, compensation des PAP, formations, assistance, etc.) - Faire ressortir la diversité des rôles, des capacités et des intérêts des femmes et des hommes ; - Donner de la visibilité aux réalisations des femmes et des hommes, bénéficiaires de l'appui du Projet ;
➨ **Conception de supports de communication (power point, dossier de presse, kakémonos, affiches, flyers …)**	- Eviter les visuels véhiculant le rôle de reproduction sociale attendu des femmes et des jeunes filles ; - Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes représentés à travers les illustrations et les vidéos ; - Eviter les connotations propres aux couleurs : le bleu pour les garçons et le rose pour les filles ou encore les couleurs vives associées aux hommes ; - Eviter de représenter les femmes et les hommes à travers des postures et attitudes stéréotypées lors de la production des vidéos ou de prise de photos ; - Inclure si possible une représentation multidimensionnelle des femmes et des hommes pour adresser les stéréotypes basés sur le genre, ainsi que d'autres formes de représentations basées sur le genre ; - Mettre en exergue les femmes et les jeunes dans la capitalisation des success stories du Projet ;
➨ **Communication évènementielle (atelier, forum, consultation communautaire, etc.)**	- Être vigilant/e dans le choix du jour et de l'heure pour l'organisation de l'événement en tenant compte de la disponibilité des femmes, des jeunes et des personnes à mobilité réduite ; - Choisir pour les témoignages ou les interventions autant de femmes que d'hommes (et veiller à bien distribuer la parole en n'oubliant pas les participant/es) ; - Veiller à tenir la rencontre dans une langue comprise et parlée par la grande majorité des participant/es ; - Veiller à utiliser le féminin pour les titres et fonctions des participantes et intervenantes sur les badges et chevalets ; - Eviter de rassembler les hommes d'un côté et les femmes de l'autre ou de placer les femmes aux extrémités

6.3. Messages clés attentifs au genre

1. **Avec 31% de la population totale en Afrique de l'Ouest, le littoral regorge d'énormes potentialités socio-économiques malgré la dégradation des ressources côtières.** Cette zone caractérisée par la diversité de ses écosystèmes, est une source de ressources indispensables à la survie des communautés locales fortement affectés par les changements climatiques à l'origine de l'érosion côtière, des pollutions et de l'effondrement des infrastructures du littoral

2. **Les femmes et les jeunes sont plus affectés par les conséquences de l'érosion côtière** ; en effet les inégalités entre les sexes ont limité les capacités des femmes à faire face aux effets des chocs météo-marins (inondations, tempêtes, recul du trait de côte, etc.) en plus de la baisse de la productivité des écosystèmes littoraux d'Afrique de l'Ouest, principaux moyens de subsistance des ménages côtiers.

3. **Mais les femmes et les jeunes ne sont pas seulement des victimes des changements climatiques, ils sont aussi de puissants agents de changement porteurs de solutions à la résilience de leurs communautés.** C'est pour cela que le Projet WACA ResIP contribue à améliorer l'égal accès des femmes et des hommes aux ressources, aux connaissances et aux technologies nécessaires pour s'adapter à l'érosion et à la dégradation accélérée des services écosystémiques (mangroves, forêts, etc.).

4. **Les conséquences de l'érosion exacerbent les risques de discrimination, d'exploitation et de violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des jeunes filles** qui représentent 40% de la main d'œuvre agricole et sont responsables de 60 à 80% de la production alimentaire. C'est pourquoi à travers les investissements sociaux, le Projet WACA est aux côtés des femmes pour doter des moyens de se préparer à l'avancée de la mer, de trouver d'autres moyens subsistance. La non prise en compte des enjeux de genre et des facteurs sociaux sources d'inégalités risque, en effet, de renforcer les vulnérabilités existantes

5. **Investir dans les initiatives d'autonomisation socio-économiques des femmes, c'est accélérer la résilience des communautés à l'érosion côtière**. Avoir des femmes en capacité de pouvoir et de prise de décision entraîne une mise en œuvre plus efficace et durable des solutions liées, par exemple, à l'utilisation des ressources naturelles et au transfert de technologies. Il convient donc d'intensifier les efforts afin d'offrir plus d'opportunités aux femmes et aux jeunes de participer à la mise en œuvre du Projet WACA ResIP.

6. **Les grands travaux de protection côtière en zones urbaines présentent des risques d'accroissement des violences à l'égard des femmes et des jeunes filles et les communautés doivent se mobiliser pour protéger ces dernières et dénoncer toutes formes de violences.**

7. **L'intégration du Genre permet d'une part, de minimiser les impacts négatifs des investissements du WACA ResIP** en prêtant une attention particulière à la protection des femmes et des jeunes autour des sites de construction des ouvrages de protection côtière et d'autre part, **de faire profiter aux groupes vulnérables des opportunités d'emploi existantes**.

7. PLANIFICATION ET SUIVI-EVALUATION SENSIBLE AU GENRE

Le processus de mise en œuvre du Projet WACA ResIP est adossé à un système harmonisé de programmation et de suivi-évaluation au niveau régional avec des spécificités à l'échelle des pays membres du programme. Le système de S/E surveille les progrès réalisés dans la planification et la mise en œuvre des activités, et renseigne sur les résultats des investissements. La prise en compte des questions de genre implique d'intégrer cette dimension dans les différentes fonctions du S/E du projet. Dans les sections qui suivront, il sera mis l'emphase d'abord sur l'intégration du genre dans la planification, ensuite un accent sera mis sur le suivi à travers des indicateurs sexo-spécifiques et l'analyse genre dans le reporting et, en fin les points d'entrée genre seront déclinés en phase d'évaluation et de capitalisation.

7.1. Programmation des activités

Dans le cadre de la mise en œuvre du WACA-ResIP, la fonction de la planification concerne l'élaboration du plan de travail pluriannuel (planification opérationnelle pluriannuelle) et l'élaboration du plan de travail et budget annuel-PTBA (planification annuelle). Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) est l'outil principal de planification opérationnelle qui expose la manière optimale par laquelle les moyens matériels, humains et financiers sont utilisés pour accomplir les objectifs fixés et les activités à réaliser sur une période de 12 mois. La prise en compte du genre dans la préparation du PTBA constitue donc un enjeu majeur au regard des implications des choix opérés à ce stade sur l'orientation des investissements du Projet. L'encadré ci-après propose à cet effet une liste de bonnes pratiques à adopter pour s'assurer que les interventions contribuent à l'équité et à l'égalité de genre :

Bonnes pratiques en matière de programmation et de budgétisation sensible genre

1. Au tout début du projet, il est utile d'entreprendre la réalisation d'une stratégie genre approfondie dans les sites d'intervention du projet, en mettant l'accent dans l'analyse sur les écarts entre les sexes et les facteurs explicatifs (déterminants sociaux, pratiques discriminatoires, normes sociales, distribution du pouvoir, accès et contrôle des ressources, etc.) et tenir compte de ces éléments dans l'analyse des éléments contextuels du PTBA ;
2. Elaborer un plan d'action opérationnel pluriannuel articulés à l'architecture du Projet WACA ResIP de sorte à faciliter l'ouverture de lignes budgétaires au niveau des composantes et des sous-composantes du PTBA ;
3. Tenir avant l'atelier de planification du Projet, des rencontres mixtes et ciblées d'identification et d'actualisation des priorités des femmes, des hommes et des groupes vulnérables (Cf. matrice des priorités) mettant en exergues les besoins prioritaires partagés par la communauté et ceux des différentes catégories de groupes vulnérables ;
4. Consulter pendant la préparation du PTBA chaque responsable des composantes (Gestion du littoral, Environnement, Volet Social, Coordination du Projet) pour s'assurer que la problématique femmes-hommes est prise en considération dans les activités pertinentes du Projet.
5. Vérifier avant validation du PTBA si l'allocation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie genre est suffisante et faire un exercice de simulation pour voir par exemple la part réservée aux femmes et le budget réservé aux hommes afin de tenir compte de l'équité et de l'égalité de genre dans la budgétisation du Projet.
6. Analyser dans le narratif du Plan de Travail Annuel, les incidences des investissements programmés sur la création, le renforcement ou la réduction des inégalités hommes et femmes et comment certaines actions ou non risquent de contribuer à la marginalisation de certains groupes, augmenter la charge de travail des femmes ou créer des conflits (générationnels, ethniques) et montrer comment le PTBA prend en compte de façon explicite la position désavantagée des femmes ou des jeunes selon.

Outil 15 : *exemple d'une matrice d'identification des priorités des femmes et des hommes*

Problèmes/Besoins	Accès aux AGR	Restauration de la mangrove	Appui en équipements productifs	Accès aux intrants	Accès aux soins
Accès aux AGR		Accès aux AGR	Accès aux AGR	Accès aux intrants	Accès aux AGR
Restauration de la mangrove	Accès aux AGR		Restauration de la mangrove	Accès aux intrants	Restauration de la mangrove
Appui en équipements productifs	Accès aux AGR	Appui en équipements productifs		Appui en équipements productifs	Appui en équipements productifs
Accès aux intrants	Accès aux AGR	Accès aux intrants	Accès aux intrants		Accès aux intrants
Accès aux soins	Accès aux AGR	Restauration de la mangrove	Accès aux soins	Accès aux intrants	

Cette matrice des priorités peut être appliquée à travers des ateliers de planification participative avec les communautés ciblées dans la perspective d'élaboration du PTBA. Il s'agira à travers cet outil, d'identifier/lister tous les problèmes majeurs auxquels sont confrontés les femmes et les hommes, de les traduire en besoins et d'hiérarchiser les actions par ordre de priorité. Des focus groupes ou rencontres spécifiques à chaque catégorie ou sexe permettront de mieux ressortir les priorités, d'identifier les attentes à traduire dans la formulation du plan de travail du Projet.

Dans l'exemple ci-dessus, il apparait que l'accès aux AGR et aux intrants sont des priorités exprimées par les populations. Des discussions approfondies avec ces dernières permettront de ressortir les contraintes sous-jacentes aux problèmes identifiés et de justifier les besoins. Les analyses et les résultats de cet exercice pourront ainsi alimenter l'argumentaire du PTBA et répondre aux mieux aux attentes des femmes et des hommes. En fonction de l'analyse des inégalités de genre effectuée dans les sites d'intervention, la programmation des dépenses d'investissement devra contribuer à résorber les différences notées entre les sexes et entre les différentes catégories sociales et promouvoir particulièrement l'autonomisation des femmes et des groupes vulnérables.

7.2. Suivi et reporting du Projet

Il est important de tenir compte des questions de genre dans le système de suivi-évaluation du Projet WACA et pour cela il est nécessaire d'intégrer d'une part cette dimension dans les différentes composantes, les sous-composantes et les activités et d'autre part de voir si la méthodologie de collecte des données et la production des différents rapports (trimestriels, semestriel, annuel) sont sensibles au genre. La définition des indicateurs du cadre de résultats constitue ainsi un nœud central à partir duquel les points d'entrée genre doivent être identifiés et figés. La ventilation des données par sexe et la collecte des données qualitatives sur les relations hommes-femmes relativement aux interventions facilitera les analyses transversales à faire dans les rapports de suivi des activités.

Afin de faciliter les analyses genres utiles, il est proposé dans le tableau 7.3, une série de questions fléchées aux indicateurs du cadre de résultats du Projet WACA ResIP 1 et des indicateurs sexo-spécifiques correspondants qui pourraient ressortir au mieux les progrès en matière de prise en compte de l'égalité de genre dans les interventions du Projet :

7.3. Points d'entrée genre dans le cadre des résultats du Projet WACA ResIP

Code	Libellé de l'indicateur	Questions relatives aux indicateurs de genre	Exemples d'indicateurs
Objectifs de Développement du Projet (ODP)			
ODP1	Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à l'érosion grâce au projet	♦ Quelle est la proportion de F &H dans les sites ciblés exposés à l'érosion/inondations/pollution ? ♦ Quelle est la proportion de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté ? ♦ Combien de femmes cheffes de ménages comptent les zones ciblées ? ♦ Comment l'érosion/la pollution/les inondations affectent différemment les F&H ? ♦ Les critères discriminants utilisés pour le choix des sites d'intervention prennent-t-ils en compte le niveau de vulnérabilité (environnementale) et les capacités de résilience des communautés côtières ?	♦ Proportion de femmes moins exposées à l'érosion/pollution/aux inondations ♦ Proportion d'hommes moins exposés à l'érosion/pollution/aux inondations ♦ Nombre de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté protégés contre l'érosion côtière/inondations.
ODP2	Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés aux inondations grâce au projet		
ODP3	Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à la pollution grâce au projet		
ODP4	Proportion de bénéficiaires ciblés ayant donné l'appréciation « satisfait » ou plus en ce qui concerne les interventions du projet	♦ Quels sont les critères inclusifs à partir desquels se fera l'échantillonnage des enquêtes de satisfaction des bénéficiaires ? ♦ Comment les enquêtes de satisfaction vont-elles adresser les biais liés au genre (consentement, prise de parole libre et sans contraintes) ?	♦ Proportion de femmes bénéficiaires satisfaites des interventions du Projet ; ♦ Proportion d'hommes satisfait des interventions du Projet ;
ODP5	Score d'intégration régionale	♦ Comment intégrer les compétences féminines dans les organes de gouvernance des zones côtières ? ♦ Les lois/le cadre législatif sur la gestion du littoral prennent-elles en compte la perspective genre ? ♦ La stratégie régionale de résilience côtière est-elle sensible au genre ? Comment contribue-t-elle à l'amélioration des capacités et des moyens d'autonomisation des femmes et des hommes du littoral ?	♦ % de femmes dans les instances de gouvernance du littoral ; ♦ Taux de participation des femmes aux Consultations/ateliers d'élaboration des stratégies et des lois sur le littoral ; ♦ Proportion de femmes/hommes ayant le sentiment que leur voix a été entendue lors de l'atelier/consultation ♦ Stratégie/loi sur le littoral rédigée incluant une référence aux questions de genre

Code	Libellé de l'indicateur	Questions relatives aux indicateurs de genre	Exemples d'indicateurs
Indicateurs de résultats intermédiaires (Composante 3)			
IR31	Zones côtières ciblées bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	♦ Les critères discriminants de ciblage des zones côtières tiennent-ils en compte le poids démographique, le potentiel socio-économique et l'importance des sources de moyens de subsistance des femmes et des hommes ? ♦ Quels sont les bénéfices induits par les ouvrages de protection sur les infrastructures et équipements du littoral fréquentés/utilisés par les femmes ? et les hommes ? ♦ Comment les communautés et les femmes pourront bénéficier des effets positifs des ouvrages de protection côtière ? Y'a-t-il un risque de conflits dans l'usage du foncier entre hôteliers/commerçant (e)s/jeunes sportifs, etc., suite au recul du trait de côte ? ♦ Comment la pollution affecte différemment la santé des femmes, des enfants et des hommes ?	♦ Taux d'incidence de la pauvreté parmi les femmes dans les zones côtières ciblées ; ♦ Niveau de présence des femmes dans les activités du littoral ; ♦ Niveau de dégradations des ressources écosystémiques (pertes de superficie en ha de terre ; tonnages des produits halieutiques transformés, etc.) ♦ Nbre/type d'infrastructures (marchande, scolaire, communautaire, sanitaire) protégées contre l'érosion ; ♦ Effets sur la santé liés à la pollution signalés par les femmes/hommes Femme/homme qui voient un effet positif des travaux de protection côtière
IR32	Littoral bénéficiant de mesures de lutte contre l'érosion côtière		
IR33	Sites/ zones bénéficiant de mesure de contrôle de la pollution		
IR34	Biens physiques et/ou culturels importants protégés	♦ Quels sont les sites culturels à protéger exclusivement réservés aux femmes et aux hommes ? ♦ Y-a-t-il une logique d'accaparement/de contrôle des espaces culturels ? ♦ Quels rôles jouent les femmes et les hommes dans les espaces culturels du littoral ? ♦ Quelle est la position des femmes et des hommes dans la chaine de valorisation des biens physiques et culturels ?	♦ Nbre de site culturels exclusivement réservés aux femmes/hommes ; ♦ Niveau d'accès/contrôles des sites et des biens culturels pour les femmes et les hommes ; ♦ Niveau de présence des femmes dans la valorisation et la commercialisation des objets d'art ;

Code	Libellé de l'indicateur	Questions relatives aux indicateurs de genre	Exemples d'indicateurs
IR35	Superficie des écosystèmes naturels ayant bénéficié de mesures de restauration	♦ Quels sont les groupes les plus affectés par la dégradation des écosystèmes naturels ? ♦ Qui a accès et qui contrôles les services écosystémiques ? ♦ Quelle est la position des femmes et des hommes dans la chaine de valeur des services écosystémiques ?	♦ % de femmes et % d'hommes impliqués dans les activités de reboisement/restauration ; ♦ Nbre d'emplois H&F créés/consolidés grâce à la restauration ♦ Revenus tirés par les femmes et les hommes des activités/services écosystémiques
IR36	Personnes des zones côtières ayant bénéficié des activités d'amélioration des moyens de subsistance promues par le projet (à désagréger par sexe)	♦ Les mécanismes de financement des sous-projets sociaux sont-ils sensibles au genre ? ♦ Les hommes et les femmes y compris les jeunes femmes bénéficient-ils du même accès aux mécanismes de financements (en termes d'information, de capacités, de temps, etc.) ♦ Quels sont les effets des sous-projets et sur les moyens de subsistance des femmes et sur ceux des hommes ?	♦ Nbre de F&H bénéficiaires des activités de renforcement des moyens de subsistance ; ♦ Nbre de sous-projets sociaux exclusivement réservés aux groupes vulnérables (handicapés, ménages pauvres, veuves, etc.) ♦ % augmentation des revenus des F&H bénéficiaires de l'appui du Projet ;
IR37	Comités locaux de planification et de gestion de la résilience côtière mis en place/renforcés et opérationnels (dont le % de femmes)	♦ Combien de femmes sont présentes dans les organes de gestion des comités locaux ? ♦ Les activités des comités intègrent-elles le genre ? ♦ Les membres (H&F) des comités disposent-ils des compétences requises pour accomplir leurs missions ? ♦ Quelles sont les contraintes spécifiques des femmes membres des comités pour bien assumer leurs responsabilités au sein des comités ?	♦ % de femmes dans les comités mis en place ; ♦ Niveau de sensibilité genre des documents statuaires/règlement intérieur des comités ;
IR38	Personnes dont les capacités ont été renforcées par le projet (à désagréger par sexe)	♦ Le plan de formation du Projet tient-il compte des priorités des H&F ? ♦ Les contraintes de participation des femmes et des hommes aux formations sont-elles prises en comptes ♦ Quelle est la proportion de femmes et d'hommes ayant pris part aux sessions de renforcement des capacités du projet.	♦ Nbre de femmes/d'hommes/jeunes formés par le Projet ; ♦ Part de femmes formées ayant pu appliquer les contenus de la formation

IR39	Emplois directs à temps plein (équivalent) soutenus ou créés	♦ Des approches participatives sensibles au genre sont-elles mises en œuvre ? ♦ Le Projet a-t-il développé des clauses favorisant l'emploi des femmes et des jeunes dans les contrats signés avec les entreprises et leurs sous-traitants ? ♦ Les compétences locales (hommes et femmes) sont-elles répertoriées et communiquées avec les prestataires ? ♦ Les femmes et les jeunes sont-ils bien préparés/capacités à saisir les opportunités d'emplois du Projet ?	♦ Nbre d'emplois directs créés/soutenus pour les femmes ; ♦ Nbre d'emplois directs créés/soutenus pour les hommes ; ♦ Types d'emplois parmi les femmes par rapport aux hommes ;

7.4. Evaluation et capitalisation

Les évaluations à mi-parcours et finales prévues dans le cadre du Projet WACA ResIP sont une opportunité pour mesurer et apprécier les résultats accomplis en matière d'intégration du genre et de voir comment cette dimension transversale a contribué aux objectifs de résilience des communautés à l'érosion côtière. L'encadré ci-dessous propose les principales directives techniques d'intégration de la perspective genre à prendre en compte lors des études d'évaluation du Projet :

Directives techniques pour une évaluation sensible au genre

- Inclure un expert en genre dans les TDR de sélection de l'équipe chargée de conduire l'étude ;
- Préciser dans les TDR les aspects d'évaluation spécifiques au genre sur les activités, les stratégies de genre mises en œuvre et les résultats obtenus en lien avec les cinq (05) critères d'évaluation à savoir, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité/viabilité ;
- Ventiler les données par sexe et analyser séparément les résultats des interventions du Projet sur les femmes et sur les hommes ;
- Analyser les résultats et les impacts du WACA ResIP en tenant compte de la situation des hommes et des femmes ;
- Voir dans quelles mesures le projet WACA a contribué à répondre aux besoins des femmes, des hommes et des groupes vulnérables à faire face aux chocs et risques d'érosion, de submersion marine et de pollution ;
- Evaluer le degré d'influence des facteurs socio-culturels et des rapports entre les sexes sur l'atteinte des objectifs ;
- Analyser comment l'approche de mise en œuvre du Projet a intégré la participation inclusive des parties prenantes y compris des groupes affectés ;
- Analyser la pertinence des indicateurs de suivi-évaluation du cadre de résultat du projet et voir dans quelles mesures ils intègrent la perspective genre ;
- Montrer dans quelles mesures les acteurs se sont appropriés des questions relatives au genre et comment leurs capacités ont été accrues par le Projet ?
- Analyser les impacts et les changements induits par le projet sur les rapports de pouvoir homme-femme parmi les bénéficiaires ?

Concernant la capitalisation du Projet, il est opportun de voir si le WACA ResIP offre des opportunités de i) tirer les leçons des investissements physiques et sociaux réalisés en matière de genre et ii) de capturer les bonnes ou mauvaises pratiques du Projet méritants d'être documentées. La capitalisation des innovations du Projet ayant démontré des preuves sur la réduction des inégalités de genre et le renforcement de la résilience des femmes et des groupes vulnérables aux changements climatiques ainsi que l'identification des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'intégration du genre permettra de les documenter et de réajuster dans le futur le design et la manière d'exécuter les projets de gestion du littoral dans une approche inclusive, équitable et durable. La grille ci-dessous permet à ce titre de collecter de façon structurée les éléments de capitalisation des investissements sur les zones côtières ciblées :

Outils 66 *: Grille de capitalisation des sous-projets d'investissements prenant en compte le genre*

DOMAINES	ASPECTS A CONSIDERER
Problème à résoudre	◗ Décrire le problème en mettant l'accent sur les causes et les effets sur les conditions des femmes et des groupes vulnérables.
Stratégies mises en œuvre	◗ Objectifs des stratégies (y compris les objectifs sur le genre) ◗ Préciser l'approche partenariale et les acteurs impliqués ◗ Localisation/durée ◗ Ressources mobilisées et comment elles ont été dirigées vers les catégories de bénéficiaires ciblés
Résultats obtenus	◗ En termes de bénéficiaires directs et indirects (désagrégés F&H) ◗ Résultats escomptés et imprévus
Leçons apprises	◗ Facteurs de succès des stratégies qui marchent ◗ Défis de mise en œuvre et facteurs entravants : – description des défis/des groupes affectés ; – mesures correctives apportées. ◗Leçons apprises en matière de diffusion des bonnes pratiques via les plateformes du WACA (site web, blog, note d'information, etc.)
Recommandations	◗ Pour la duplication ◗ Pour le passage à l'échelle ◗ Pour l'institutionnalisation

Bibliographie

- Baloul, H, Intégration du genre dans les évaluations environnementales
- Boite à outils eau et assainissement, publications AFD, Paris, 2015
- Boite à outils de la Plateforme ELSA : l'analyse selon le genre
- Communication and gender checklist: things to consider
- Climate vulnerability and Capacity Analysis, Handbook, Care, 2019
- Checklist for gender mainstreaming in the infrastructure sector, African Development Bank Group, January 2009
- Draft Practice Note Strengthening Women's Empowerment in the West African Blue Economy: Lessons and potential entry points to improve women's decision-making, representation, and economic benefits, World Bank, 2023
- Fiche de contrôle pour l'intégration du genre et du changement climatiques dans les projets, BOAD, mai 2012
- Intégration de la dimension genre dans la réduction des risques de catastrophes, ISDR-PNUD-IUCN, juin 2009
- Indicateurs genre pour la gestion des ressources naturelles, FAO
- Glossaire illustré des termes liés au genre, Care, 2018
- Guide on integrating gender into infrastructure development in Asia and Pacific, Vertical structures, UNWOMEN/UNOPS, 2019
- Guide méthodologique sur l'intégration du genre dans les évaluations environnementales, Hydro Quebec, AUF, IFDD
- Manuel régional de suivi-évaluation révisé du Projet WACA ResIP, IUCN, 2022
- Note pratique ciblage de la pauvreté, égalité des sexes et autonomisation dans le cadre de l'exécution des projets, FIDA, 2017
- Politique environnementale, sociale et genre de l'ADA, 2020
- Practical toolkit to integrate a gender perspective in agricultural value chain development
- Selected stocktaking of good practices for inclusion of women in infrastructure
- Stratégie genre 2024-2030 de la Banque mondiale
- The gender dimension of water and climate change, Policy brief, SIWI

Glossaire

Le Genre	Le mot « genre » renvoie à l'identité, aux attributs et au rôle de la femme et de l'homme, tels qu'ils sont définis par la société, et à la signification sociale et culturelle que la société donne aux différences biologiques. Il renvoie aux rapports hiérarchiques entre femmes et hommes et se traduit par une répartition du pouvoir et des droits favorables aux hommes et désavantageux pour les femmes. Ce positionnement social de la femme et de l'homme est fonction de facteurs politiques, économiques, culturels, sociaux, religieux, idéologiques et environnementaux et peut se modifier en fonction de la culture, de la société et du groupe social.
L'équité de genre	L'équité entre les sexes implique un élément d'interprétation de la justice sociale. Cette dernière notion est utilisée dans certaines juridictions, où elle s'entend comme un traitement équitable de la femme et de l'homme en fonction des besoins de chacun. Il peut s'agir d'un même traitement, ou d'un traitement différent mais considéré comme équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de possibilités ».
L'égalité de genre	Ce terme désigne l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons. Égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes doivent devenir les mêmes, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendront pas du fait qu'ils sont né/es hommes ou femmes. L'égalité des sexes suppose que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont pris en compte, en reconnaissant la diversité des groupes de femmes et d'hommes.
Stéréotypes de genre	Un stéréotype lié au genre est une opinion généralisée ou un préjugé quant aux attributs ou caractéristiques que les femmes et les hommes possèdent ou doivent posséder et aux rôles qu'ils jouent ou doivent jouer. Un stéréotype lié au genre devient néfaste dès lors qu'il limite la capacité des femmes et des hommes de développer leurs compétences personnelles, d'exercer un métier et de prendre des décisions concernant leur vie.
Normes de genre	Ces normes sont des conceptions présentes au sein de la société sur la manière dont les femmes et les hommes devraient être et agir. Nous assumons et apprenons ces « règles » tôt dans la vie. Elles établissent un cycle de vie de socialisation et de création de stéréotypes de genre. Autrement dit, les normes liées au genre sont des modèles et des attentes auxquels s'ajuste généralement l'identité de genre, dans le cadre propre à une société, à une culture et à une communauté donnée à un moment précis.
Discrimination fondée sur le genre	La discrimination fondée sur la conviction qu'un sexe est supérieur à l'autre et que le sexe supérieur a des facultés, des droits, des prérogatives et un statut supérieur à ceux du sexe inférieur est qualifiée de discrimination fondée sur le genre.
Audit genre	Les audits de genre permettent de déterminer le niveau d'intégration de l'égalité entre les sexes à l'intérieur de l'organisation. Cette évaluation peut se faire au niveau organisationnel et au niveau de la programmation. Cet exercice permet d'évaluer le niveau d'intégration de l'égalité entre les sexes de l'organisation et d'élaborer une stratégie pour améliorer cette intégration.
Planification sensible au genre	La planification sensible au genre constitue une approche permettant d'assurer une prise en compte systématique des besoins et intérêts des femmes et des hommes dans le processus de planification et de budgétisation.
Indicateurs sexo-spécifiques	Sont des indicateurs ventilés selon le sexe. Ils permettent de mesurer des écarts et des inégalités ou disparités entre femmes et hommes.

Annexe 1 : questions directrices sur l'intégration de la perspective genre dans la formulation des sous-projets AGR

Questions clés	Moyens de collecte/outils
1. Quelles sont les différences entre les sexes notées dans le secteur d'activités à soutenir/renforcer ? - Quels sont les activités et les rôles principaux des femmes et des hommes en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières, en production/transformation des matières premières et commercialisation ? - Quels sont les schémas d'utilisation du temps entre les hommes et les femmes présent (e)s dans l'activité génératrice de revenus ? - Quelles sont les incidences des rôles des femmes dans les activités de reproduction sociales (tâches ménagères et soins non rémunérées) - Les femmes/les hommes peuvent-elles/ils participer au sous-projet AGR ? Comment les contraintes de temps peuvent-elles être traitées dans le cadre du sous-projet ? ***2. Quelles sont les différences entre les sexes en matière d'accès et de contrôle des ressources ?*** - Y'a-t-il des différences dans l'accès aux ressources productives ? Si oui lesquelles ? - Les femmes/ les hommes ont-elles/ils accès : i) aux ressources économiques, ii) à la disponibilité de main-d'œuvre, iii) aux services et aux marchés ? - Quelles sont les causes de ces différences ? ***3. Quelles sont les différences entre les sexes dans la prise de décisions (pour la gestion d'AGR similaire implantée dans la zone)*** *?* - Les femmes sont-elles présentes dans les organes de décision des unités économiques mises en place dans la zone ? - Comment les ressources injectées dans une AGR sont-elles dépensées ? Est-ce que tous les groupes ont accès à l'information ? Sont-ils associés dans le processus d'affectation des ressources ? - Comment la décision sur la façon d'utiliser le chiffre d'affaire net est-elle prise ? - Comment le sous-projet pourrait-il influencer l'adoption d'un processus de prise de décision équitable, transparente et inclusif au sein de l'organisation bénéficiaire ? ***4. Quels sont les obstacles susceptibles d'empêcher les femmes et les hommes de participer au sous-projet et d'en tirer profit ?*** - Quelles sont les normes socioculturelles, les traditions et les facteurs socio-culturels qui pourraient être des contraintes à la participation des bénéficiaires au sous-projet ? - Comment le sous-projet AGR peut-il adresser ces obstacles ? ***5. Quels sont les problèmes et les priorités les plus importants en matière d'investissement des femmes et des hommes porteurs du projet ?*** - Quels sont les besoins spécifiques des femmes en investissements matériels (équipements, petits matériels d'exploitation, etc.) et immatériels (formations, informations, suivi, encadrement technique, etc.) ? - Quels sont les besoins spécifiques des femmes en investissements matériels (équipements, petits matériels d'exploitation, etc.) et immatériels (formations, informations, suivi, encadrement technique, etc.) ?	- Focus group avec les femmes - Focus group avec les hommes - Entretiens individuels Discussions en groupe de réflexion - Revue documentaire et analyse des rapports des services - Arbre à problèmes - Arbre à solutions

Annexe 2 : audit genre sommaire des promoteurs de sous-projets

Points à auditer	Questions
➨ **Responsabilité pour l'intégration du genre**	L'intégration du genre est-elle de la responsabilité d'une personne bien ciblée dans l'institution du promoteur ? Son mandat est-il clair et compris des autres membres ? Cette personne a-t-elle accès à un contrôle approprié aux ressources et aux compétences nécessaires pour accomplir sa mission ? A-t-elle accès aux instances de décision pour influencer la prise en compte du genre ?
➨ **Ressources et moyens**	Le promoteur consacre-t-il des ressources spécifiques pour l'intégration du genre ? La contribution des hommes et des femmes est-elle différente/inégale ?
➨ **Engagement politique**	Existe-t-il une volonté politique pour l'intégration du genre chez le promoteur ? Comment cet engagement est pratiqué ? Qui est responsable de l'intégration du genre chez le promoteur ? Quels sont les objectifs et les valeurs fondamentales du promoteur et dans quelle mesure intègrent-ils l'égalité de genre ?
➨ **Procédures**	Les procédures en vigueur chez le promoteur incluent-elles des limites/discriminations envers les femmes et les hommes ? Les femmes et les hommes ont-ils le même accès à l'information ?
➨ **Développement du personnel**	Le genre est-il intégré dans les mécanismes en place pour le développement du personnel (formation, promotion, recrutement, etc.) ? Existe-t-il chez le promoteur des conditions favorisant la participation des hommes et des femmes à toutes les activités ?
➨ **Méthodologie**	Existe-t-il des outils/méthodologies spécifiques pour le genre ? Les activités du promoteur sont- elles suivies et évaluées par des experts maîtrisant l'approche du genre ?